

01/02/2021

# DESJEPS Session 2020-2021

Dossier UC 1-2-4



Thomas HEMERY

ASSOCIATION FAMILLES RURALES LES PREMIERS SAPINS

## Table des matières

I.	Présentation du diagnostic .....	1
A.	Le projet Baraque .....	1
1.	La genèse du projet.....	1
2.	La création du collectif des « Amis de La Baraque » .....	2
3.	L'avenir de la Baraque.....	2
B.	Le projet Micro Folie.....	3
II.	Diagnostic interne.....	4
A.	Un Mouvement d'Education Populaire .....	4
1.	Histoire .....	4
2.	Valeurs.....	4
3.	Un mouvement fédérer.....	4
B.	L'association des Premiers Sapins .....	5
1.	Histoire .....	5
2.	Depuis 2016 : Un développement de son activité.....	6
3.	Sa gouvernance .....	6
4.	Sa situation financière .....	7
C.	Bilan du diagnostic interne .....	8
III.	Diagnostic externe .....	9
A.	Définition de la commande et objet de l'étude.....	9
B.	L'équipe diagnostic .....	9
1.	Des volontaires en service civique.....	9
2.	La composition des groupes .....	10
3.	Leurs rôles .....	10
4.	L'influence sur le diagnostic.....	11
C.	Description de la méthode .....	12
1.	Les questionnaires .....	12
2.	Entretiens individuels semi-directifs .....	12
3.	Les données froides .....	12
4.	L'outil SPECTRED .....	13
5.	La tournée de présentation.....	13
D.	Contexte.....	13

1.	Présentation du territoire de la Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs.....	13
2.	Données démographiques .....	14
3.	Données économiques et sociales .....	15
4.	Les équipements et initiatives culturels .....	16
E.	Les contrats de territoire .....	17
1.	Le PLUI .....	17
2.	Le contrat de territoire Portée à Action Concerté (PAC) .....	18
3.	Le Contrat de Développement Culturel Etat Région .....	19
F.	Rencontres des partenaires du projet .....	19
1.	Les partenaires institutionnels .....	20
2.	Les partenaires associatifs .....	22
3.	Les écoles .....	24
4.	Les médiathèques et bibliothèques .....	24
G.	La tournée de présentation .....	25
1.	Le calendrier de la tournée.....	25
2.	L'organisation de la tournée .....	25
3.	L'épidémie de COVID.....	26
4.	La formation à l'outil Micro Folie .....	28
IV.	Bilan du diagnostic .....	28
A.	Analyse S.P.E.C.T.R.E.D .....	28
B.	Le Bilan de la tournée de présentation à ce jour .....	29
C.	Le projet Micro Folie peut-il répondre aux objectif fixés par le COPIL ?.....	30
D.	Les moyens nécessaires pour la mise en œuvre.....	30
1.	Budget prévisionnel sur trois ans :.....	30
2.	Ressources humaines.....	31
3.	Partenariats .....	32
4.	Planning prévisionnel sur trois ans .....	33
V.	Règlementation-sécurité .....	34
A.	Le DUERP .....	34
1.	Proposition et nécessité.....	34
2.	Organisation .....	34
3.	Formation à l'outil et réunion.....	34

4.	Bilan.....	35
B.	Le droit à l'image.....	35
C.	La veille réglementaire .....	36
VI.	Fonction Ressources Humaines .....	36
A.	Recrutement d'une personne en service civique.....	37
1.	Scénario et planning .....	37
2.	La fiche de poste et l'offre d'emploi .....	37
3.	La grille d'entretien.....	38
B.	Plan de formation.....	38
VII.	Conclusion.....	39

# Introduction

« Mais alors, dit Alice, si le monde n'a absolument aucun sens, qui nous empêche d'en inventer un ? »

**Lewis Carroll, Alice au pays des merveilles**

Après 10 années passées dans l'industrie passant d'opérateur à technicien de maintenance pour finir ingénieur chef de projet d'installation robotique, en quête de sens j'ai souhaité me lancer dans une nouvelle aventure et réinventer mon avenir professionnel. Il ne s'agissait pas de « repartir à zéro » pour tout recommencer, mais de partir de mes expériences, de mes compétences, mais aussi de mes envies, pour amorcer cette transformation professionnelle.

Le secteur industriel et mon parcours professionnel m'ont permis de développer certaines qualités professionnelles comme la rigueur, d'acquérir des compétences notamment en coordination de projets et a nourri pendant un temps mon intérêt professionnel. Cependant après avoir parcouru l'Europe pour mon métier d'ingénieur, j'ai finalement réalisé que ce qui ferait sens pour moi, serait d'aller vers un métier qui me permettrait d'apprendre et de m'enrichir au contact des autres, de questionner la société, de m'engager et de placer l'humain, le lien social, la solidarité, au centre de mes actions.

C'est pourquoi, j'ai entamé une démarche de reconversion professionnelle. Après avoir fait le point sur mes motivations, mon parcours, mes compétences, mais aussi sur les possibilités qui s'offraient à moi pour accompagner ce changement, j'ai décidé que cette reconversion passerait par une formation. Je souhaitais apprendre à nouveau, évoluer et gagner en compétences, raison pour laquelle j'ai suivi la formation du DESJEPS.

Pour les besoins de cette formation, j'ai en parallèle des cours à distance, réalisé un stage de formation en tant que chargé de mission sur le projet Micro Folie, durant 14 mois en complète immersion professionnelle au sein de l'association Familles Rurales des Premiers Sapins. Cette expérience a été incroyablement riche. J'y ai découvert le milieu associatif et comment ce type de structure, travail chaque jour pour que chacun puisse être en capacité de comprendre le monde qui l'entoure, de le questionner, pour y trouver sa place.

Sous la responsabilité, mais surtout accompagnée par mon directeur de service, Monsieur Vivien SCHELLE, j'ai pu me former sur le terrain, aux fonctions d'encadrement de structure et de direction de projet. Je le remercie de m'avoir fait confiance et surtout pour le temps mobilisé, la volonté de transmission et l'engagement qu'il a mis dans ma formation.

Durant ce stage, j'ai appris à accompagner, animer, encadrer une équipe, des partenariats, un projet, à mener une démarche participative ; mais aussi à participer à la gestion d'une structure, à veiller à la sécurité, à accompagner la gouvernance d'une association.

Enfin, cette expérience m'aura également permis de me conforter dans mon nouveau choix de vie professionnelle. Malgré l'énergie qu'il a fallu déployer, ou les questionnements multiples inhérents à une démarche de reconversion ; je n'ai à aucun moment regretté ce choix ; bien au contraire je me suis senti à ma place.

C'est pourquoi à l'issue de cette formation, je souhaite intégrer une structure d'éducation populaire tel que Familles Rurales. Conscient qu'une reconversion comme celle-ci ne peut se faire en un an, l'expérience amenant des compétences indispensables, j'aimerais dans un premier temps aller sur des fonctions de chargé de mission projet culturel et ainsi parfaire ma formation aux fonctions de direction de structure.

Le projet que je présente dans ce dossier, dans le cadre du DESJEPS est celui que j'ai piloté durant mon stage de chargé de mission projet Micro Folie.

# Diagnostic de territoire

## I. Présentation du diagnostic

Dans le cadre du développement de la « Baraque » sur le territoire de la commune des Premiers Sapins, l'association Familles Rurales des Premiers Sapins et plus largement la fédération départementale de l'association se sont engagés dans des projets culturels et environnementaux sur le territoire.



L'association Familles Rurales via son Espace de Vie Sociale (E.V.S), m'a demandé de travailler à la mise en place d'un outil culturel, la Micro Folie. Cet outil permettra d'animer la Baraque mais sera également itinérant et accessible à tous sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs (CCPHD). Dans le cadre de ce projet ma première mission a été de réaliser un diagnostic culturel de la CCPHD.

Dans un premier temps je vous présenterai « La baraque », puis l'outil culturel Micro Folie. Enfin je présenterai mon diagnostic de territoire et comment j'ai pu rendre celui-ci partagé et participatif durant cette période compliquée.

### A. Le projet Baraque

#### 1. La genèse du projet

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la commune des Premiers Sapins en 2017, le 24 avril 2018, celle-ci organise une réunion partenariale dans le but de donner vie au projet de la Baraque. 27 personnes ont répondu à l'invitation, représentant divers organismes publics ou privés tels que :

- Des associations (Familles Rurales, La Roche du trésor, Association Parabole artistes de Besançon, Grange Culture...);
- Des structures institutionnelles (DRAC, Commissariat du massif, Chambre d'agriculture, CPIE...);
- Des collectivités territoriales (Département, Région), la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs et l'État via la préfecture ;
- Des élus de la commune ;
- Des porteurs de projets potentiels dont Parabole.

Cette rencontre, animée par le maire Pierre-François BERNARD, s'est déroulée en trois temps :

- Visite du lieu permettant aux convives de se rendre compte réellement du lieu et de son potentiel.

- Un photo langage permettant à chaque personne de donner sa première impression.
- Un travail en petits groupes pour déterminer les différents axes de travail.

Le travail en petits groupes et la restitution effectuée ont permis de ressortir quatre idées principales.

- Idée 1 : Projet Culturel, lieu de spectacle, ateliers artistiques, résidences d'artistes, école de cirque, spectacles vivants, théâtre, lieu de transmission d'échanges.
- Idée 2 : Pédagogie/environnement, sensibilisation écologique, faune et flore, cumulée avec projets agricoles (idée de ferme ouverte) et vente directe.
- Idée 3 : Hébergement, Randonnée, étapes d'itinérance, séjour avec ou sans restauration, gîte d'étape de caractère.
- Idée 4 : Agricole, maraîchage petit fruits, médicinales, apiculture, permaculture, jardin d'antan avec fleurs, ferme pédagogique, transformation vente directe...

## 2. La création du collectif des « Amis de La Baraque »

L'association familles rurales propose alors d'organiser une résidence d'artistes en partenariat avec l'Association Parabole (collectif d'artistes de Besançon). L'EVS a porté ce projet de résidence ayant comme objectif principal de faire collaborer 4 artistes plasticiens venant de toute la France avec les habitants des villages.

Un vernissage a été organisé à La Baraque en fin de résidence. 300 personnes sont venues découvrir l'exposition des artistes en résidence. Cinq œuvres étaient exposées dans les différentes parties de La Baraque (Grange, écurie, chambre...). Ce moment a été agrémenté de diverses autres animations telles qu'un concert, deux pièces de théâtre courtes et un film-débat sur les métiers d'autrefois. Le collectif avait fait le choix de diversifier la programmation, mélangeant de l'art contemporain avec la culture traditionnelle du territoire.

Avec la commune et l'ensemble des acteurs ayant participé, une réunion bilan a été réalisée en septembre 2018. Une quinzaine de personnes étaient présentes, élus, bénévoles et citoyens intéressés par ce qui s'était passé. À la fin de la réunion, les personnes ont souhaité poursuivre l'aventure pour de nouvelles résidences, mais aussi réfléchir globalement à l'avenir de la Baraque. L'association Familles Rurales Les Premiers Sapins, propose à la commune et à ce groupe de personnes de les accompagner dans cette démarche. Le collectif « Les amis de la Baraque » était né.

## 3. L'avenir de la Baraque

Après une saison 2019 ayant accueillis une dizaine d'événements culturels variés comme une fête villageoise, une résidence d'artiste, des spectacles et concert soit environ 5 000 personnes sur la saison, malheureusement, suite à un incendie le 28 avril 2020, le projet baraque est en suspens. Cependant le collectif a choisi de préserver l'esprit de la Baraque et tente de se réinventer. Durant l'année 2020 le collectif a quand même mené des actions hors les murs. Le collectif est aujourd'hui en recherche d'un lieu pouvant accueillir ce projet le temps de la reconstruction.

Par ailleurs, la fédération départementale a proposé La Baraque pour devenir « Fabrique de territoire » et incarner un véritable lieu ressource pour le réseau de tiers-lieux du territoire. La Baraque aura ainsi un rôle de mise en commun, porté vers la création d'activités, les

coopérations entre acteurs et le développement local, bénéficiant à l'ensemble de l'écosystème qui anime le territoire.

## B. Le projet Micro Folie

La Micro-Folie est une initiative culturelle développée par l'Établissement Public du Parc de la Grande Hall de la Villette (EPPGVH) articulée autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs. Réunissant plusieurs milliers de chefs d'œuvres de nombreuses institutions et musées, nationaux et internationaux, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite. En visite libre ou en mode conférencier, le Musée numérique est particulièrement adapté aux parcours d'éducation artistique et culturelle.

La Micro-Folie a aussi pour vocation d'être un lieu de convivialité et d'échanges : Restauration, bals populaires, séances de cinéma... sont organisés en lien avec les structures culturelles et les associations locales qui l'accueillent. Inspirée par les emblématiques Folies de Bernard Tschumi, l'architecte du Parc de la Villette, la Micro-Folie vise à proposer trois fonctionnalités complémentaires au service d'un projet culturel global.

- Offrir les trésors de la nation aux populations, en diffusant les contenus culturels produits par les établissements nationaux culturels partenaires.
- Favoriser la création, en permettant aux artistes locaux de se produire au sein du réseau Micro-Folies et d'être programmé dans les établissements culturels nationaux partenaires. L'Atelier/Fab Lab sera aussi accessible et permettra à chacun de développer sa créativité.
- Animer les territoires, pour créer de nouveaux lieux de vie populaires.



Simple à installer, les Micro-Folie prennent place dans les structures déjà existantes sur le territoire comme : une médiathèque, un centre culturel, un centre social, un bâtiment patrimonial, un cinéma, un centre commercial, etc...

En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité. L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux.

Coordonné par La Villette, cet outil n'aurait pu voir le jour sans l'engagement d'institutions culturelles majeures : le château de Versailles, le Centre Pompidou, le musée du Louvre, le musée national Picasso, le musée du Quai Branly – Jacques Chirac, la Philharmonie de Paris, la Rmn-Grand Palais et Universcience.

La Micro-Folie est un projet qui entend se nourrir de la singularité de chaque territoire où elle s'implante, via un travail étroit avec les acteurs locaux afin d'adapter contenus et activités aux caractéristiques du territoire. C'est pourquoi j'ai engagé un diagnostic culturel de la CCPHD. Plusieurs associations ont manifesté leurs intérêts pour ce projet et ont travaillé avec nous pour établir ce diagnostic.

S'émerveiller, apprendre, se dépasser, s'amuser, créer et partager, telles sont les expériences que promet la Micro-Folie et qui pourrait répondre à nos besoins.



## II. Diagnostic interne

### A. Un Mouvement d'Education Populaire

#### 1. Histoire

Créé en août 1943, le mouvement Familles Rurales se fonde, dès l'origine, sur le principe de l'entraide entre les familles.

Pendant la Seconde Guerre mondiale mais également après-guerre, les familles se constituent en associations afin d'améliorer leurs conditions de vie. La solidarité entre la ville et la campagne s'organise, se traduisant par des colis de nourriture aux citadins et l'accueil des enfants pour des séjours plus ou moins longs.

Dans les années 1950, de nouvelles activités se mettent en place : le service aux familles, le prêt d'appareils ménagers ou encore les « ruches » qui correspondent aux actuels accueils de loisirs.

Afin d'aider les femmes dans la gestion quotidienne de la maison, le Mouvement lance les « comptes de la ménagère ».

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales construit avec les familles des activités et services pour améliorer le cadre de vie des habitants en milieu rural. Parallèlement, le Mouvement s'assure que les besoins des familles sont entendus et leurs intérêts sauvegardés dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il est frappant de constater à quel point l'histoire du Mouvement suit les évolutions sociales du pays. C'est sans doute un des atouts d'un Mouvement créé par les familles, pour les familles : être à l'écoute des besoins exprimés et innover pour y répondre.

#### 2. Valeurs

Familles Rurales s'est construit sur des valeurs fortes que les 2 200 associations affiliées incarnent au quotidien au travers des actions qu'elles mènent avec les familles. Le Mouvement défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Il promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour il agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation.

#### 3. Un mouvement fédérer

Familles Rurales est un mouvement qui regroupe aujourd'hui en France 2 200 associations locales fédérées dans 83 fédérations départementales et régionales. Elle compte aujourd'hui 160 000 familles adhérentes dans 10 000 communes en métropole et outre-mer pour 40 000 bénévoles et 17 000 salariés qui font vivre le mouvement.

##### ➤ La Fédération Nationale

La fédération nationale apporte un soutien technique à l'ensemble du réseau Familles Rurales. En lien avec les fédérations départementales et régionales, elle recueille les avis de ses membres et exprime les positions du Mouvement sur les questions de société proches des préoccupations des familles.

##### ➤ La Fédération Régionale

Les fédérations régionales contribuent au développement du Mouvement auprès des acteurs régionaux publics et privés. Elles suivent les politiques de développement et d'aménagement du territoire et représentent les familles au niveau régional. En Bourgogne-Franche-Comté, les axes forts de la fédération est la formation continue des salariées et des bénévoles, le BAFA-BAFD et son antenne consommation.

➤ La fédération Départementale

Les 71 fédérations départementales offrent un accompagnement et un soutien aux associations locales notamment en matière d'organisation, de développement de projets et de gestion. Elles relaient la voix des familles et des associations et contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques départementales. Elles sont les interlocutrices directes des pouvoirs publics, tels le Conseil départemental, la CAF ou les services de l'État.

Les associations locales du Doubs se sont développées pour la majeure partie d'entre elles autour de la création d'accueils de loisirs, appelé historiquement des Ruches. Dans le même temps, la fédération du Doubs a commencé à se développer afin d'accompagner les bénévoles dans la mise en place de ses activités. Le développement des accueils de loisirs sur le territoire, des accueils périscolaires et de l'accueil de la petite enfance et de fait la professionnalisation de ses activités ont permis à la fédération de se développer.

➤ Une particularité Franc-Comtoise : Le groupement employeur

L'association Familles Rurales groupement Employeurs Franc-Comtois a pour objet de mettre à la disposition de ses membres (associations locales) un ou plusieurs salariées liées au Groupement par un contrat de travail, dans les conditions prévues par les dispositions de la loi du 25 juillet 1985 modifiée. Elle est également en mesure de proposer à ses adhérents une aide ou un conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

Le directeur de Services est le poste central du Groupement Employeur, il assure par délégation du Président, la gestion administrative, expédie les affaires courantes et la coordination générale des activités et services déployés par l'association. La gestion du personnel est placée sous sa responsabilité. Des fonctions supports comptabilité, secrétariat, Ressources Humaines permettent aux associations de pouvoir s'appuyer sur des compétences.

L'association des Premiers Sapins est membre du groupement employeur.

Comme évoqué plus haut, Familles Rurales souhaitent développer la mise en place d'animation locales, pour cela, elle m'a permis de réaliser ma formation DESJEPS en finançant ma formation.

## B. L'association des Premiers Sapins

### 1. Histoire

La date de création de l'association est le 2/02/1947, la date de publication est le 3/03/1947. Nous n'avons pas retrouvé d'informations sur l'association des années 1947 à 1980. Dans les années 1980, des « ruches » durant les vacances d'été ont été mis en place pendant plusieurs années, puis fin des années 1980 début 1990, l'association arrête et sommeille pendant 15 ans environ.

En 2004, la Communauté de Communes des Premiers Sapins souhaite prendre la compétence scolaire et construire son groupe scolaire à Nods et ainsi arrêter le RPI qui répartissait plusieurs classes sur trois communes différentes de l'intercommunalité. Au

même moment, des parents ont souhaité la création d'un périscolaire, ils ont ainsi relancé l'association. En partenariat avec la collectivité, il a été décidé de créer une partie accueils de loisirs au sein du nouveau groupe scolaire.

Septembre 2004, un accueil de loisirs périscolaire (matin, midi et soir) et un accueil de loisirs 3-11 ans sur chaque première semaine de petites vacances, 3 semaine en juillet ouvrent ses portes. Il y a peu de fréquentation les premières années. En 2007, l'association compte deux salariés. Une directrice à temps plein et une personne en contrat d'apprentissage. L'association embauche de temps à autres des CEE (Contrat Engagement Educatif) sur les vacances scolaires. L'activité augmente au fur et à mesure de 2008 à aujourd'hui.

10 ans après, fin 2018, l'équipe est composée de 7 personnels permanent pour un temps de travail de 4.20 équivalent temps plein. En 2020, l'association comptera 14 salariés permanents pour 10.5 ETP et une apprentie doublant presque l'effectif de salariés avec l'ouverture d'une micro-crèche et le développement de l'animation local via l'EVS dans un bâtiment neuf construit par la mairie des Premiers Sapins.

Familles Rurales Les Premiers Sapins						
Nom/Prénom	Fonction	Contrat	E.T.P	Année de recrutement	Année d'expérience	Diplôme
Schelle Vivien	Directeur de service	CDI	0,35	2006 (Apprentissage)	5 ans comme directeur de Services	DESJEPS
Bailly-Naudet Valentine	Directrice périscolaire	CDI	0,6	2012	15 ans	DUT CARRIERES SOCIALES
Deleule Elodie	Directrice action jeune	CDI	1	2012	7 ans	DUT CARRIERES SOCIALES
Melissa PIANET	Animatrice	CDI	1	2015	5 ans comme directeur de Services	BAPAAT
Laurence MOUROT	Animatrice	CDI	0,7	2012	30 ans	BAFA
Stéphanie DREZET	Animatrice	CDI	0,45	2016	20 ans	BAFA
Pauline PETITOT	Animatrice	CDI	0,35	2018	2 ans	BAFA
Manon Cusey	Apprenti	CDD	0,5	2018	3 ans	BAFA
Hemery Thomas	Stagiaire DESJEPS	Stage	1	2020	0	Ingénieur
Agenon Lucas	Intendant Baraque	Service Civique	0,6	2020	0	
Alysson VANNIER	Directrice Micro Crèche	CDI	1	2019	1	DEEJE
Orvain Emmanuelle	Auxiliare puéricultrice	CDI	0,8	2019	1	DEAP
Rostrenne Séverine	Assistante éducatrice	CDI	0,8	2019	1	CAP PE
Conche Laura	Assistante éducatrice	CDI	0,8	2020	0	CAP PE
Moutarlier Ella	Agent d'entretien	CDI	0,55	2019	1	Sans diplôme dans la PE

Figure 1 tableau RH

## 2. Depuis 2016 : Un développement de son activité

En 2016, la Communauté de Communes passe en commune nouvelle. Suite à cela, la mairie toujours en relation avec l'association met en place des diagnostics de territoires sur des thématiques différentes dont 2 qui impacteront directement l'activité de l'association :

- Mairie avec les étudiants de Montmorrot
- Familles Rurales avec les étudiantes de l'IRTS : diagnostic sur un besoin d'une EAJE

Suite à ces deux diagnostics de territoire, l'association Des Premiers Sapins proposent à la collectivité de développer deux nouvelles activités au sein du territoire :

- Un Espace de Vie Sociale (EVS), dispositif de la CAF,
- Un EAJE (Etablissement Accueil Jeunes Enfants) qui sera dans les locaux de la nouvelle MSAP. Suite à des échanges entre l'association et la mairie, une micro-crèche 10 places a ouvert début février 2019, elle pourra évoluer en multi accueil 12 places par la suite.

## 3. Sa gouvernance

Le Conseil d'Administration est composé de 11 personnes dont une présidente, une vice-présidente, une secrétaire et une trésorière. Le Conseil d'administration se réunit environ une fois tous les deux mois

Depuis 2017, l'association a mis en place 4 commissions :

- Commission Accueils de loisirs 3-17 ans
- Commission Micro-crèche
- Commission Animation Vie Locale (dont l'EVS)
- Commission Fonction Employeur

#### 4. Sa situation financière

Le total du bilan financier de la structure s'élève à 157 248.51€. Les Fonds permanents de l'association sont en constante augmentation de 2015 à 2019 passant de 63 270.88€ à 109 492.21€. L'accueils de loisirs est subventionné par la commune des Premiers Sapins. Une convention d'objectifs et de financement lie les deux organismes. Elle est pluriannuelle, renouvelée tous les trois ans depuis 2004 suite à un diagnostic réalisé conjointement. Au sein de la convention, il est convenu selon la Loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 et de la Circulaire relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations du 29 septembre 2015 ce qui suit :

- Au terme de l'année de réalisation, le résultat d'exploitation du service peut être équilibré, excédentaire ou déficitaire. La subvention constituant une compensation d'obligation de service public au sens du droit européen, aucune surcompensation n'est possible au-delà d'un bénéfice raisonnable. Le financement public ne peut excéder les coûts liés à la mise en œuvre du projet.
- Selon un principe de performance économique, l'association pourra donc réaliser un excédent de gestion raisonnable.
- En cas d'excédent, une négociation entre l'association et la(les) collectivité(s) permettra de définir en tenant compte du contexte :
  - Le pourcentage que l'association conservera en report à nouveau pour faire face aux risques de gestion et notamment de gestion du personnel. Dans ce cadre-là, l'association gardera minimum 4% des charges de personnel de l'exercice concerné.
  - Le pourcentage qu'il investit dans des équipements techniques et pédagogiques
  - Le montant qui sera restitué sous forme d'une « reprise sur résultat »

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	BRUT	AMORT.	NET 19	NET 18	PASSIF	NET 19	NET 18
<b>IMMOBILISE</b>			- €		<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations	27 304,14 €	21 053,10 €	6 251,04 €	1 505,58 €	Report à nouveau	59 764,01 €	56 604,04 €
Cautions			- €		Report à nouveaux ss contrôle des fin.	24 267,03 €	25 489,48 €
			- €		Résultat de l'exercice	25 461,17 €	1 937,52 €
			- €				
			- €				
			- €				
<b>TOT. ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>27 304,14 €</b>	<b>21 053,10 €</b>	<b>6 251,04 €</b>	<b>1 505,58 €</b>	<b>TOT. FONDS PROPRES</b>	<b>109 492,21 €</b>	<b>84 031,04 €</b>
<b>CIRCULANT</b>			- €		<b>PROVISIONS</b>		
Clients et comptes rattachés	56 170,06 €	1 024,17 €	55 145,89 €	10 415,12 €	Provisions retraite	603,92 €	983,56 €
Autres créances diverses	345,35 €		345,35 €	19 986,50 €	<b>DETTES</b>		
			- €		Dettes fournisseurs	17 864,30 €	5 385,69 €
			- €		Autres dettes diverses	759,77 €	
			- €		Dettes fiscales et sociales	24 525,51 €	12 884,29 €
			- €		Dettes financières		
Disponibilité	93 833,94 €		93 833,94 €	75 898,38 €	Découvert		
Charges constatées d'avance	1 672,29 €		1 672,29 €	1 695,00 €	Pdt constatés d'avance	4 002,80 €	6 216,00 €
<b>TOT. ACTIF CIRCULANT</b>	<b>152 021,64 €</b>	<b>1 024,17 €</b>	<b>150 997,47 €</b>	<b>107 995,00 €</b>	<b>TOTAL DES DETTES ET PROVISIONS</b>	<b>47 756,30 €</b>	<b>25 469,54 €</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>179 325,78 €</b>	<b>22 077,27 €</b>	<b>157 248,51 €</b>	<b>109 500,58 €</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>157 248,51 €</b>	<b>109 500,58 €</b>

Figure 2 Bilan 2019

L'excédent sera provisionné pour renforcer ses fonds propres et anticiper les retards de paiement ou le risque économique, sans affecter la demande de subvention de l'année suivante.

### C. Bilan du diagnostic interne



Figure 3 SWOT

### III. Diagnostic externe

#### A. Définition de la commande et objet de l'étude

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet culturel la Micro Folie, l'association Familles Rurales Les Premiers Sapins via l'Espace de Vie Sociale avec le soutien de la Fédération Départementale me demande de réaliser un diagnostic de territoire partagé et participatif.

Le but de cette étude, est de connaître les besoins culturels du territoire pour adapter au mieux l'offre à la demande des acteurs et des usagers. Comprendre les attentes et les insatisfactions des habitants du territoire pour que le dispositif Micro Folie corresponde au mieux à ces attentes et corrige ces insatisfactions.

Ce diagnostic nous permettra à la fois de connaître l'existant, d'analyser les manques et de définir les axes prioritaires de développement culturel de la CCPHD. Mais aussi de proposer des préconisations et des scénarios. Cela nous conduit aussi à définir les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du projet.

#### B. L'équipe diagnostic

##### 1. Des volontaires en service civique

Au mois de février 2020, Monsieur Vivien SCHELLE directeur de l'association a recruté une personne en service civique. L'association ne disposant pas d'agrément en 2020, M. SCHELLE a fait appel au CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) pour porter le recrutement. Dans ces conditions, Lucas AGENON s'est porté volontaire pour cette mission qui consistait à préparer la saison culturelle de la Baraque et à m'accompagner dans la réalisation du diagnostic. La situation ayant été très compliquée de mars à mai 2020, durant cette première partie de mission j'ai gardé le contact par toutes les voies possibles, visioconférences, téléphone, mails. J'ai tenté avec cette personne et au vu du contexte du premier confinement, un management délégitif où Lucas avait beaucoup d'autonomie. Cependant cela n'a pas été une réussite car Lucas avait besoin de plus d'accompagnement. Durant l'été 2020 et jusqu'à la fin de sa mission, j'ai donc adapté mon management. Je suis passé par tous les styles de management pour finir sur un mode directif car Lucas ne respectait ni les horaires, ni les consigne de travail ni les consigne de sécurité en rapport avec le COVID.

Cependant durant cette période, j'ai quand même délégué à Lucas des recherches de données sur le territoire en lui indiquant des sites internet sur lesquels j'avais moi-même commencé à réunir des informations. Par la suite, au vu de ses compétences, je lui ai également délégué la création d'un site internet pour l'équipe projet, centralisant les données.

Lucas a terminé son service civique fin octobre 2020. Le confinement ayant suivi le départ de Lucas, j'ai fait le choix d'attendre pour recruter une autre personne en mission de service civique. J'avais le choix, faire appel au CRIJ ou demander un agrément pour l'association Familles Rurales Les Premiers Sapins. Suite à une coordination avec M. SCHELLE, nous avons fait le choix de demander notre propre agrément pour être autonome sur le recrutement.

Afin de mener à bien ce recrutement, j'ai établi une fiche de poste, une grille de fonctions et une offre d'emploi que nous avons diffusé à tous nos réseaux. Après un mois, j'ai reçu

seulement 3 candidatures, nous avons décidé de les recevoir en entretien et notre choix s'est porté sur Valentin MAYETTE qui souhaite au terme de son service civique se former au BPJEPS mention Animation Culturelle. Durant son service civique, Valentin sera en charge du musée numérique pendant la présentation du projet Micro Folie au territoire. Il aura un rôle de facilitateur pour les visiteurs. Pour l'accompagner au mieux durant cette période je pratiquerai un management basé sur un style participatif. Je laisse Valentin être force de proposition et je reste en position de soutien et de conseil.

## 2. La composition des groupes

### a) *Le Comité de Pilotage*

J'ai proposé de partager la Communauté de Communes en 7 bassins de vie. Idéalement j'aurais souhaité que le comité de pilotage soit composé d'un élu et d'une personne référente du groupe de travail par bassin de vie. Le COPIL aurait donc été constitué de 14 personnes et d'un animateur pour les réunions. Cependant la réalité du moment (la situation sanitaire et les élections en début de diagnostic) n'a pas permis une constitution tel-quel du COPIL. À la place j'ai réussi à réunir des membres d'associations du territoire. Le COPIL est composé de 9 personnes avec au moins une personne par bassin de vie.

### b) *Le groupe de travail*

Le groupe de travail ou plutôt les groupes de travail sont composés de 2 à 3 personnes. Il y aura un groupe de travail par bassin de vie donc 7 groupes, ainsi nous couvrirons mieux le territoire et pourrons créer un vrai maillage territorial.

## 3. Leurs rôles

### a) *Le Comité de Pilotage*

Pour le diagnostic et ensuite le projet, ce comité :

- Se pose en garant de la vision stratégique du projet
- Définit les moyens mis à disposition pour le projet
- Suit les grandes étapes du projet et les échéances associées
- S'assure que le projet reste en phase avec les objectifs initiaux
- A une fonction décisionnelle lorsque certains points nécessitent d'être revus
- Valide les étapes clés en donnant son accord pour l'étape suivante

### b) *Les groupes de travail*

Les groupes ont pour mission dans un premier temps de récolter des données et de les analyser pour avoir une vision claire de chaque bassin de vie. Le but de cette enquête sera de donner une vision objective du territoire de la CCPHD en terme culturel et appuiera le développement du projet Micro-Folie.

Les groupes ont travaillé au diagnostic partagé et participatif en :

- Recueillant des données quantitatives (chiffrées) et qualitatives (issue d'observations du territoire)
- Analysant ces données et les informations pertinentes pour notre projet

- Mettant en place des outils de suivi du projet (plans d'actions, tableaux de bord, questionnaires de satisfaction...)

Le but est d'identifier les points forts du territoire en :

- Consultant les associations, les collectivités et les habitants.
- Identifiant les projets similaires en cours et/ou réussis et apprendre de leurs expériences
- Identifiant les opportunités de développement pour notre projet

Mais aussi identifier les points faibles en :

- Identifiant les fragilités (carences) et faiblesses du territoire (besoins non couverts)
- Analysant les risques liés à la mise en place du projet

#### 4. L'influence sur le diagnostic

Suite à une réunion que j'ai animé, le Copil a défini que le projet prend appui sur les valeurs suivantes :

- Accès à la culture pour le plus grand nombre
- Développement des actions en milieu scolaire et social
- Soutien aux pratiques collectives amateurs
- Développement de l'animation culturelle du territoire
- Mutualisation des compétences et des moyens

Le diagnostic permettra de:

- Connaître le territoire, le public, les associations, les collectivités, les institutions
- Connaître/ Comprendre les besoins culturels du territoire
- Connaître les besoins humains, financiers et matériels nécessaires pour la pérennité du projet

Dans le but d'analyser au mieux le territoire, j'ai proposé au COPIL de découper le territoire en 7 bassins de vies. Après réflexion le COPIL a décidé de morceler la CCPHD en 8 bassins de vie. Il a pris cette décision pour standardiser notre découpage avec celui de la CAF du Doubs pour le secteur de la CCPHD. Ce qui me permettra de m'appuyer sur le maillage territorial de l'association Familles Rurales pour mener mon diagnostic. J'ai aussi proposé qu'une personne par bassin de vie soit référente du groupe de travail et puisse m'accompagner à la réalisation du diagnostic. Cette personne sera le relais du diagnostic au niveau de son territoire pour la diffusion de questionnaires par exemple. La figure suivante représente le découpage que nous avons effectué.





ci. Pour cette partie, j'ai fait appel à Lucas afin de récolter les données du territoire et de les compiler pour que nous puissions les utiliser.

#### 4. L'outil SPECTRED

Afin de synthétiser les données chaudes et les données froides j'ai utilisé la méthode SPECTRED qui reprend de manière exhaustive tous les points permettant d'analyser un territoire. En effet, l'acronyme SPECTRED reprend 8 axes (social, politique, économique, culturel, technologique, réglementaire, environnement, démographie) qui couvre l'ensemble des champs d'études d'un diagnostic de territoire.

#### 5. La tournée de présentation

A l'été 2020 une opportunité s'offre à nous, en effet la Villette, créateur du dispositif Micro Folie, m'informe de la possibilité de nous prêter une Micro Folie mobile en test pendant 6 mois du 7 décembre 2020 au 7 mai 2021. J'en informe le comité de pilotage et le choix est fait de travailler à une première tournée de présentation du dispositif. Cette tournée sera l'occasion de d'aller à la rencontre des acteurs et publics du territoire et ainsi finalisera notre diagnostic de territoire.

### D. Contexte

#### 1. Présentation du territoire de la Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs

La Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs est située sur les premiers plateaux du massif du Jura, au centre du département du Doubs, entre Besançon à l'ouest, le Haut Doubs au sud, le Pays Horloger et la Suisse à l'est. Elle compte à ce jour 47 communes à dominante rurale.

Son organisation territoriale s'articule autour de Valdahon, qui est la principale ville du territoire, et de 4 bourgs centres (Vercel-Villedieu-le-Camp, Pierrefontaine-les-Varans, Orchamps-Vennes et Bouclans), qui offrent l'ensemble des services nécessaires à la vie quotidienne. Le territoire dispose d'une situation remarquable, le long de la route des Microtechniques, axe économique très dynamique, entre l'agglomération bisontine (Valdahon/Besançon = ½ h de route) et la Suisse, ainsi que d'une très bonne desserte routière, avec en particulier : - la D461 (route des Microtechniques) qui traverse le territoire d'est en ouest (pour partie en 2x2 voies) et relie Besançon à Morteau et plus loin la Suisse (Neuchâtel), - et la N57, qui relie Besançon à Pontarlier et à la Suisse (Lausanne).

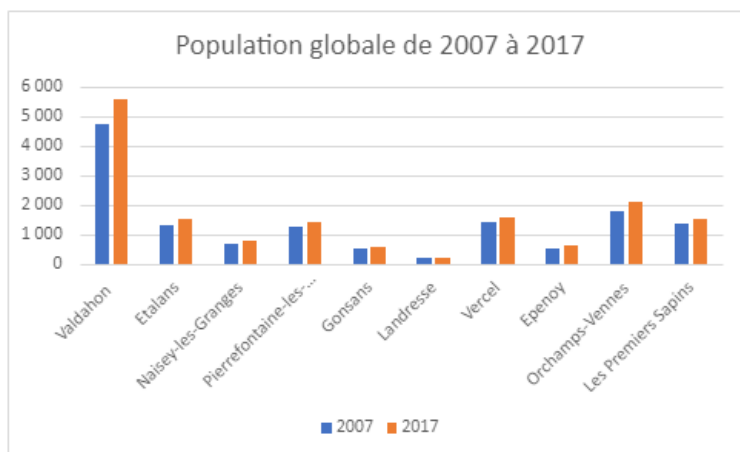


Figure 5 source Insee, RP 2007-2017

Les communes sont de tailles diverses, cela sera également un des éléments pour la définition du projet culturel. Toutes les communes ne pourront pas proposer les mêmes animations, cela dépendra des moyens de chacun. Des logiques de mutualisation sont à envisager. Les micros-territoires de la CCPHD et les initiatives locales devront également trouver leur place dans ce projet culturel.

## 2. Données démographiques

Le taux d'évolution annuel moyen de la population est de +1,4% entre 2012 et 2017. Ce taux est particulièrement atypique si on le replace dans le contexte départemental, où il n'est que de 0,4% sur la même période. On observe cependant des rythmes de croissance démographique bien différenciés au sein du territoire. En effet, la croissance démographique a débuté dès 1975 dans le secteur central et s'est progressivement diffusée, d'abord vers le sud, plus rural mais bénéficiant d'une bonne desserte grâce à la N57, puis plus récemment dans la partie nord du territoire, pourtant plus éloignée des principaux axes de circulation. Cette évolution est remarquable.

Le graphique suivant montre l'évolution de la population au sein de la CCPHD, on peut voir que le territoire est attractif depuis presque 70 ans.

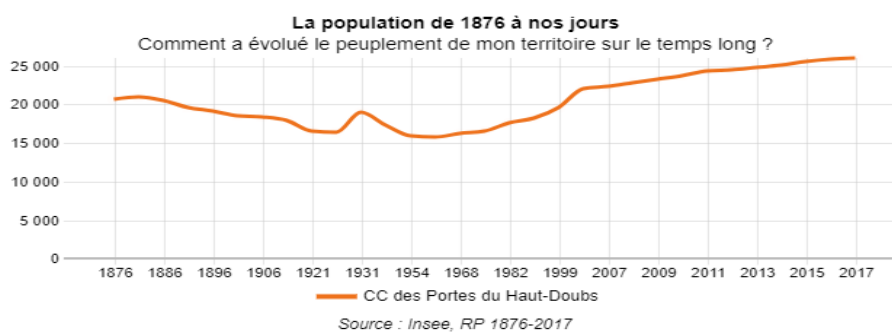


Figure 6 source Insee, RP 1876-2017

La population de la CCPHD est plus jeune que celle du département. Les tranches des 0-14 ans et des 30-44 ans sont nettement plus importantes, tandis que les tranches de 45 / 75 ans et plus, sont moins nombreuses. De plus, les tranches les plus âgées sont en progression depuis 2009 dans le département, tandis qu'elles sont stables dans le territoire. Il y a moins de personnes âgées et leur nombre progresse moins vite dans le territoire de la Communauté de communes. Cette « jeunesse » implique une vigilance particulière en matière de services à la petite enfance et d'accueil dans les établissements scolaires.

La demande de ces différents publics (population jeune et mobile, population retraitée, population rurale) va induire une pluralité et un renouvellement de l'offre dans le cadre du projet, des évolutions

### 3. Données économiques et sociales

Valdahon constitue le principal pôle du territoire avec des fonctions commerciales et de services développées, ainsi que des équipements de rayonnement intercommunal : cinéma, piscine et école de musique intercommunales, Maison des services, Maison de l'enfance, 3 grandes surfaces, ... Le territoire possède également des bourgs centres, pôles de services complémentaires : Pierrefontaine-les-Varans et Vercel-Villedieu-le-Camp, qui sont des bourgs centres historiques, Orchamps-Vennes, qui développe son influence et Bouclans même si cette commune offre une gamme de services plus réduite. Le territoire comprend des bourgs relais qui se renforcent progressivement : Etalans, Les Premiers Sapins-Nods et Avoudrey. Enfin, plusieurs villages proposent quelques services de base : Guyans-Vennes, Flangebouche et Loray.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 21 373 € dans la CCPHD et de 20 924 € dans le département. Les bons revenus des travailleurs frontaliers et peut-être ceux des militaires sont la cause de ce niveau élevé. Si l'on compare les revenus nets déclarés moyens par sous unité, on observe que la richesse décroît avec l'éloignement de l'axe central (25 961 € au centre et 24 470 € au sud, mais seulement 21 777 € au nord, où la population active garde des caractéristiques plus rurales).

Entre 2009 et 2014, le nombre d'ouvriers et d'employés progresse. Si on compare ces chiffres à ceux du département, le pourcentage d'employés est identique, tandis que les ouvriers sont sûr représentés dans le territoire (26,9% dans la CCPHD et 21,1% dans le département). Cela est dû au travail dans l'industrie horlogère Suisse, ainsi que dans les industries locales.

Le nombre d'agriculteurs exploitants connaît une baisse depuis 2009 (ils sont 4,5% en 2014), mais ce taux reste très largement supérieur à celui du département (1,2% en 2014) : la filière fromage de Comté favorise un tissu agricole vivace.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont stables, mais sous représentés dans le territoire (ils sont 6% dans le territoire et 9,2% dans le Doubs).

Le nombre de retraités augmente comme partout en France (en 2009, la part des retraités est de 31,7% dans la CCPHD et dans le département du Doubs, en 2014 elle progresse et atteint 32,6% dans la CCPHD et 32,4% dans le département du Doubs).

La CCPHD compte 25 écoles publiques et 4 écoles privées pour les enseignements primaires. Pratiquement toutes les communes du territoire sont concernées par des regroupements scolaires, seules les écoles de Laviron (33 élèves à la rentrée 2017, son maintien semble donc compromis) et de Naisey-les-Granges (80 élèves à la rentrée 2017) sont restées indépendantes. 2 580 élèves sont inscrits dans les écoles publiques et 537 dans les écoles privées à la rentrée 2017.

Les enseignements secondaires sont dispensés dans 4 collèges :

- 2 publics : Collège L. Pergaud à Pierrefontaine-les-Varans et Collège E. Faure à Valdahon, 879 élèves à la rentrée 2017,

- 2 privés : Collège du Sacré Cœur à Vercel-Villedieu-le-Camp et Collège Jean Bosco à Orchamps Vennes, 464 élèves à la rentrée 2017.

Le territoire ne comporte pas de lycée. Les lycées publics les plus proches sont situés à Pontarlier, Morteau et Besançon.

#### 4. Les équipements et initiatives culturelles

Les équipements de rayonnement intercommunal sont : un cinéma, une piscine et une école de musique intercommunales (enseignement sur 4 sites : Valdahon, Pierrefontaine-les-Varans, Orchamps-Vennes et Les Premiers Sapins, commune de Nods, 11 disciplines instrumentales, orchestre junior, big band, 220 élèves). Ils sont localisés à Valdahon.

Les bourgs centres et bourgs relais offrent un niveau d'équipement satisfaisant : les salles de spectacle sont bien réparties dans le territoire, tout comme les 3 médiathèques et les gymnases (notons toutefois l'absence de gymnase dans les communes du nord-ouest : Bouclans, Gonsans et Naisey-les-Granges).

Dans les autres communes du territoire, les équipements culturels les plus présents sont les bibliothèques, en particulier au sud du territoire, et pour les équipements sportifs, il s'agit de terrains de foot et de tennis.

Certaines communes ont développé des équipements particuliers : des parcours de santé à Avoudrey, Etalans et Valdahon ; des murs d'escalade à Pierrefontaine-les-Varans, Valdahon et Vercel-Villedieu-le-Camp ; une salle de Judo et un Accrobranche à Pierrefontaine-les-Varans ; un terrain de Paintball à Laviron, un terrain de Hat-Trick aux Premiers Sapins, des pistes de ski de fond à Fournets-Luisans, Pierrefontaine-les-Varans et Les Premiers Sapins-Nods, pour ne citer que les principaux.

Plus de 200 associations œuvrent sur territoire et proposent une grande variété de services, de loisirs et d'animations. En matière d'offre de spectacles, le Pays bénéficie de la présence de manifestations culturelles à fort rayonnement : les Celtivales à Pierrefontaine-les-Varans, Laviron 1900, « La Guerre du Son » à Landresse ou encore la Fête de la Bouche.

Sur la carte suivante nous avons positionné les différentes initiatives culturelles déjà présentes sur le territoire. Cette carte interactive est évolutive et demande à être complétée au fur et à mesure des nouvelles initiatives qui se créent.



Note : Dans un souci de compréhension vous pouvez également suivre le QR code ci-dessus qui vous donnera accès à la carte interactive et plus généralement aux documents du projet.



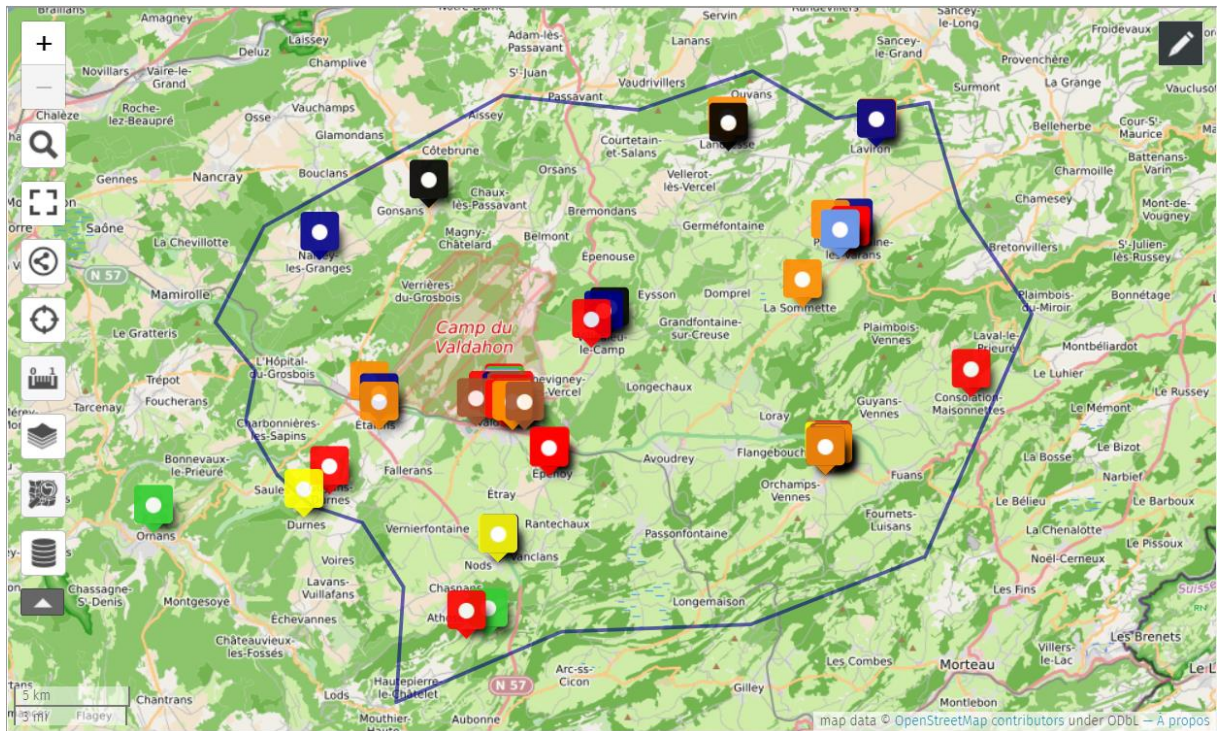


Figure 7 Carte des initiatives culturelles

Sur cette carte, vous trouverez donc les catégories suivantes :

- Lieux Culturels (en rouge)
- Bibliothèque/Médiathèque (en bleu)
- Familles Rurales (en jaune)
- Artistes indépendants (en vert)
- Manifestations (en orange)
- D'autres lieux possibles (en noir)

## E. Les contrats de territoire

Les contrats passés entre les différentes administrations (Etat/Région ou Département/EPCI par exemple) donnent les directions que souhaitent prendre les pouvoirs publics sur des thèmes variés tel que l'urbanisme, le déploiement de la fibre ou encore la culture. Extraire les informations de ces contrats me permet de mieux comprendre les enjeux pour le territoire et de commencer à penser le projet pour qu'il réponde au maximum à ces attentes.

### 1. Le PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) en cours de rédaction, est construit autour de 5 ambitions qui sont :

- Ambition 1 : Pour une réponse raisonnable à la pression démographique. Faire de la CCPHD un territoire accueillant pour de nouveaux habitants, avec des services développés, mais qui maîtrise sa croissance
- Ambition 2 : Pour une qualité de l'urbanisme. Faire de la CCPHD un territoire qui accueille ses habitants dans des villes et des villages de qualité, respectueux des patrimoines

- Ambition 3 : Pour un vif développement économique local. Faire de la CCPHD un territoire qui valorise ses bons atouts économiques (agricoles, industriels, touristiques et de services)
- Ambition 4 : pour un bon « ménagement » du territoire. Faire de la CCPHD un territoire avec des villes, des bourgs et villages ayant chacun leur part du travail, avec une stratégie de transport et de circulation cohérente et durable
- Ambition 5 : pour des milieux et des paysages agraires bien gérés. Faire des Portes du Haut-Doubs un territoire qui préserve et restaure ses belles qualités naturelles, paysagères et patrimoniales

## 2. Le contrat de territoire Portée à Action Concerté (PAC)

Le contrat PAC découle du projet stratégique C@P 25 (« construire, aménager, préserver notre département ») a été adopté par le Conseil départemental de mars 2016 pour la période 2016-2021 et qui fixe un cap stratégique en visant l’horizon 2025.

Le Département a pour objectif de garantir un développement équilibré des territoires, et de favoriser la cohésion sociale et l’équité territoriale. De ce fait, le conseil départemental a décidé de faire évoluer les modalités de son soutien financier en faveur des projets locaux, sur la base du principe de subsidiarité (le Département intervient là où c’est nécessaire et pour apporter une plus-value).

Dans cette perspective, la mise en place, à compter de 2018, d’un contrat P@C entre le Département et chaque territoire (à l’échelle de chaque EPCI à fiscalité propre), pour une durée de 4 ans (2018-2021), vise à faciliter l’articulation des politiques départementales avec les stratégies et les priorités locales exprimées dans les projets de territoire, ceci dans un souci de cohérence, d’efficacité et de lisibilité de l’action publique.

Ceci étant, la vocation du Département n’est pas seulement d’apporter un soutien financier aux projets locaux. En effet, par le biais des contrats P@C, le Département se propose avant tout de :

- Apporter aux élus du bloc communal des conseils, un appui méthodologique et un partage d’expériences afin de faciliter l’émergence et le montage de projets,
- Etre fédérateur des compétences et de l’expertise des partenaires et structures locales compétentes afin de permettre aux élus du bloc communal de prendre des décisions en toute connaissance de cause et de se donner les moyens de mener à bien des projets permettant de répondre au mieux aux besoins des habitants,
- Etre le relai d’orientations stratégiques et de priorités supra-départementales (Europe, Etat, Région) auprès du bloc communal, afin d’inciter les maîtres d’ouvrage à prendre en compte ces éléments lors de l’émergence et du montage de leurs projets,
- **Créer du lien entre les territoires et favoriser des synergies entre certains projets, de manière à favoriser une approche territoriale des projets et la construction de projets en réseau,**
- Inciter les maîtres d’ouvrage à prendre en compte les exigences et priorités exprimées par le Département dans son projet C@P 25, afin de garantir la déclinaison opérationnelle et locale de ses politiques publiques (insertion par l’activité économique, lien social, égalité femmes-hommes, performance de l’action publique, transition énergétique, ...),

- Accompagner les communes et groupements de communes dans la mobilisation des financements disponibles et donc dans l'optimisation du plan de financement de leurs opérations.

### 3. Le Contrat de Développement Culturel Etat Région

Depuis 2017, l'État et la région ont souhaité convenir spécifiquement de travailler ensemble à la réalisation des objectifs opérationnels suivants:

- Le rapprochement des FRAC Bourgogne et FRAC Franche-Comté (Fond Régional d'Art Contemporain) avec la mise en place d'une structuration effective en 2018, en vue d'une diffusion de l'art contemporain mieux coordonnée sur l'ensemble du territoire et d'un renforcement des actions d'éducation artistique et culturelle sur tous les temps de vie.
- Le rapprochement des trois services régionaux du livre, devant à terme constituer un seul opérateur à l'échéance 2018 à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, qui permettra de mieux prendre en compte les besoins des acteurs du secteur en favorisant tant la spécialité que la proximité.
- Un processus de préfiguration de deux nouveaux labels:
  - Le label « opéra national en région » pour l'Opérade Dijon, précédé dès 2017 d'un conventionnement au regard de ses activités lyriques;
  - Le label « orchestre national en région » par le rapprochement de l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté et de l'Orchestre Dijon-Bourgogne, avec la conduite des études préalables nécessaires et la définition des modalités de mise en œuvre les plus adéquates aux niveaux artistique, juridique et social.
- **La structuration des filières pour l'animation de réseaux de dimension régionale représentatifs des acteurs du champ concerné (art contemporain, spectacle vivant, musiques actuelles, musées, patrimoine, livre, cinéma...).**
- Le renforcement de l'action des deux centres dramatiques nationaux de Dijon et de Besançon, ainsi que du centre chorégraphique national de Belfort, dans leurs missions de création, de diffusion et d'insertion des jeunes professionnels du spectacle vivant.

L'éducation artistique et culturelle est également une priorité pour le territoire, comme en témoigne l'existence de nombreux dispositifs et acteurs. La découverte et le développement culturel et artistique proposés aux lycéens et apprentis passera par le renforcement des dispositifs existants et l'élargissement de la palette d'activités et de supports proposés: cinéma, théâtre, arts plastiques, architecture et patrimoine, musiques, livre...

L'attention est portée sur le double enjeu territorial des espaces de la ruralité et de la politique de la ville, en faveur des populations géographiquement ou socialement éloignées de la culture. Cet enjeu reposera sur la conduite d'actions innovantes et pertinentes développées dans des projets de territoires éloignés de l'offre culturelle, s'appuyant sur les savoir-faire et les talents présents partout dans la région.

Il sera veillé à chaque fois que cela sera possible à l'intégration de ces interventions au sein des politiques respectives mais articulées de l'État et de la région en direction des territoires les plus fragiles.

## F. Rencontres des partenaires du projet

La phase d'exploration du projet aurait dû commencer en mars 2020, cependant vu le contexte sanitaire, ces rencontres ont commencé en juin. Durant la période de



déconfinement à l'été 2020, nous avons travaillé avec les groupes de travail autour des 3 axes définis par le COPIL sans se restreindre et en ouvrant sur d'autres pistes. J'ai souhaité que ce diagnostic partagé soit aussi participatif afin que les personnes soient vraiment impliquées. Pour cela, les membres du groupe de travail ont aussi mené des entretiens vers les habitants de leur bassin de vie. Nous avons réussi à mener une quarantaine d'entretiens dont une partie en physique et une autre en virtuel ou téléphonique.

## 1. Les partenaires institutionnels

### a) *Une rencontre avec une technicienne de la Communauté de Communes :*

Nous avons pu échanger sur le projet et voici les idées qui en ressort :

**Culture** : Pas de structuration au niveau de la Communauté de Communes pour le moment mis à part le développement de l'offre des universités ouvertes. Pour le moment, la compétence est communale. En restant au niveau communal, il y a une forme de précarité, en effet, certaines communes ayant des petits budgets ne peuvent pas investir sur ces champs et de plus les subventions d'organismes comme le département, la région, l'Europe sont orientées vers des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

**Tourisme** : Voici deux mandats que la Communauté de Communes s'en occupe. Pour le moment, nous répertorions les différents hébergements existants sur le secteur. Nous aidons à la mise en place si la structure est référencée aux minimums de trois étoiles. Nous développons des séjours avec le « site remarquable du goût » pour les salaisons du Haut-Doubs.

Un projet similaire mais à plus grande ampleur sur le site de Consolation est en réflexion au sein de la Communauté de Communes. Pour elle, pas de concurrence avec le projet de Consolation, mais plutôt un atout car la Micro Folie pourra faire partie de la programmation culturelle du site. Si projet se finalise pour Consolation, pour elle, nous travaillerons en partenariat car nous n'avons pas du tout le même dimensionnement.

**Opportunité / Forces** : Vraies attentes culturelles et touristiques sur le territoire

Contactez le Musée des Maisons comtoises (projet qui pourrait les intéresser avec des expositions par exemple)

Le projet Micro Folie est un bon sujet pour la Communauté de Communes car c'est un projet à dimension intercommunal qui vise l'équité d'accès à la culture.

**Menaces / Contraintes** : La Communauté de Communes n'a pas la compétence culturelle qui incombe aux mairies aujourd'hui

### b) *La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)*

La DRAC peut nous accompagner dans la mise en place de résidences d'artistes :

- Possibilités de subventions, mais pour deux catégories : « à la journée » ou ceux qui ont un concept.
- C'est le/les lieu/x qui font l'AAP (Appel à Projet), ce qui permet de décrire nos attentes. La DRAC peut nous accompagner dans son élaboration.

Nous pouvons aussi avoir des subventions pour l'intervention d'artistes.

Le déploiement de 1000 micro-folies d'ici à 2022 peut être aussi intéressant pour notre territoire. « Ces dispositifs permettront aux territoires les moins équipés (zones rurales prioritaires, quartiers politiques de la ville, villes des plans du CGET) de bénéficier d'équipements culturels", ajoute le ministère de la Culture. Une nouvelle phase qui nécessitera d'associer finement les directions régionales des affaires culturelles (Drac) et les équipements régionaux afin de permettre notamment l'itinérance de collections ou l'installation de résidences d'artistes. ».<sup>1</sup>

#### *c) La préfecture*

J'ai pris contact avec la préfecture du Doubs pour connaître les modalités d'accompagnement qu'elle pouvait nous offrir concernant le projet Micro Folie. La préfecture peut nous accompagner au financement du projet au travers du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT). Pour ce faire je suis en contact avec une technicienne de la préfecture du Doubs qui m'aide à monter le dossier.

#### *d) La région*

J'ai eu un entretien avec une responsable technique de la Région. Pour elle, nous avons la possibilité de financement sur plusieurs thématiques, mais la meilleure serait de répondre à l'appel à projet « Culture pour tous » qui nous donne accès à une subvention de 10k€ maximum par an pour soutenir les initiatives culturelles tel que la Micro Folie. Cet AAP a pour but d'apporter un soutien à des projets d'actions culturelles et de sensibilisation à la culture qui développent l'intégration des publics et/ou accompagnent le développement culturel des territoires : projets participatifs menés dans une démarche collective, à forte dimension partenariale, à destination de publics empêchés notamment.

#### *e) Le département*

Le Conseil Départemental propose pour un accès à la culture la mise en place de Résidence d'artiste sur les EPCI. Mais également une aide financière aux associations pour soutenir les arts vivants qui a pour objectif d'accompagner les projets de création et de diffusion artistique sur l'ensemble du Département du Doubs. Ce soutien à ce secteur culturel permet d'assurer une diffusion culturelle équitable sur l'ensemble du territoire départemental. Il participe pleinement au développement de l'accès à la culture pour tous et au développement des territoires. L'accompagnement des projets artistiques doit permettre d'atteindre les trois grands objectifs de la politique culturelle départementale énoncés dans C@P 25, liant le développement culturel à la réussite éducative, l'inclusion sociale et l'attractivité des territoires.

#### *f) Les Communes*

J'ai proposé au COPIL que chaque groupe de travail mène les entretiens avec les communes de leurs bassins de vies respectifs. Dans ce cadre, chaque groupe de travail s'est attaché à rencontrer les Maires ou conseillers en charge de la culture de chaque Commune possédant une école et/ou un accueil de loisir. Les objectifs de ces entretiens étaient :

- D'informer et de communiquer sur le dispositif.

---

<sup>1</sup> Localtis – Le Gouvernement mise sur les Tiers-Lieux, « l'acupuncture » de territoire – Virginie FAUVEL avec l'AFP du 18 juin 2019

- De récolter des données sur le territoire concerné
- D'obtenir le soutien politique de ces communes

Le soutien politique est important pour que le dispositif soit porté au niveau intercommunale et ainsi profite à toutes et tous sans distinction de moyens pour les communes.

## 2. Les partenaires associatifs

### a) *Association Grange Culture*

« Grange culture n'est pas un lieu ou un festival. C'est une idée qui chemine, un concept qui voyage, un projet qui s'invente, une rencontre qui s'annonce... »

Face au monopole culturel des aires urbaines et des grands festivals, Grange culture se veut être un espace d'invention et de bricolage visant à produire ou promouvoir de nouvelles manières de faire venir la culture à la campagne. L'accent est donc d'emblée mis sur le recours à de nouveaux dispositifs plus adaptés aux modes de vie (et de consommation culturelle) des espaces ruraux.



A l'origine du projet Grange culture, il y a d'abord un constat : celui d'une certaine désertification culturelle doublée d'une tendance à la reproduction saisonnière des mêmes types de divertissement dans nos campagnes. Bien souvent, en effet, les municipalités et comités des fêtes s'investissent sur des formules (et des contenus) « traditionnels » afin de ne pas prendre le risque de la « distance culturelle ». Or c'est justement ce

« risque » qu'il faut promouvoir, pour aller à l'encontre de nos idées reçues sur ce que les habitants des campagnes seraient en mesure de comprendre et d'apprécier.

Mais briser la distance, désacraliser la culture, s'autoriser des performances scéniques face à un public peu averti ne peut se faire si l'on se limite à faire venir la culture à la campagne. Cette rencontre se doit d'être un échange, une expérience partagée, une co-adaptation entre des artistes cherchant à se rendre accessible et un public apprenant à apprécier, selon divers degrés d'implication, les performances qui lui sont adressées. Aussi, l'élaboration de dispositifs favorables à une telle rencontre est-elle au cœur du projet Grange culture. » Extrait du projet de Grange Culture lors de sa présentation.

**Atouts** : spectacle choisi par l'association en fonction de la connaissance des habitants. Ce donne le droit de refuser des propositions s'ils sentent un trop grand décalage.

Quelques spectacles par an maximum, un par mois.

Demande une adhésion aux familles et sur place pas d'entrée et boissons offertes. Rémunération des artistes au chapeau : un cachet est convenu avec l'artiste. Si pas assez avec chapeau l'association met le complément.

Expositions (exposition retro gaming)

**Vigilance** : La grange n'est pas un bâtiment pouvant recevoir du public

### *b) Le Val de Consolation*

Site naturel et architectural, le Val de Consolation constitue un domaine environnemental de 220 ha et dispose aussi d'un domaine bâti de 10 000 m<sup>2</sup> abritant une chapelle, un monastère et son cloître.

En novembre 2018, la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs et France Active Franche-Comté débutent leur collaboration avec la volonté de faire de ce site emblématique pour le territoire, un véritable site attractif.

Après le départ en octobre 2018 de l'association en charge de la gestion du site, la Fondation du Val de Consolation, propriétaire des lieux, a sollicité la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs afin de lancer une réflexion sur l'avenir du site du Val de Consolation.



Le Val de Consolation dispose de tous les atouts pour devenir un véritable lieu touristique. Site naturel et architectural, il constitue un domaine environnemental de 220 ha et dispose aussi d'un domaine bâti de 10 000 m<sup>2</sup> abritant une chapelle, un monastère et son cloître.

En novembre 2018, la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs et France Active Franche-Comté débutent leur collaboration avec la volonté de faire de ce site emblématique pour le territoire, un véritable site attractif.

Suite aux bilans des saisons expérimentales 2019 et 2020, quatre axes de développement ont donc été identifiés :

- Un accueil touristique avec présence d'une boutique de produits locaux,
- Une restauration locale,
- Des hébergements touristiques et familiaux
- Des animations thématiques autour de l'art et la culture en général pour faire vivre et animer le site.

« Ce projet est basé sur une construction collective où tout le monde peut s'impliquer : citoyens, entreprises, associations, collectivités... »

**Atouts** : Situation du lieu et implication de l'intercommunalité dans ce projet.

**Opportunités** : Animation du val de Consolation pour la période estivale en laissant le dispositif Micro Folie tout l'été sur place.

**Vigilance** : Le Val de Consolation est un lieu emblématique de la région, beaucoup d'habitants y sont très attachés, c'est un ancien lieu à vocation religieuse.

### *c) L'espace des Art'Cades*

L'équipement construit dans les années 1950 pour les besoins de la paroisse de Pierrefontaine-les-Varans était abandonné depuis de nombreuses années. De cet ancien bâtiment ne sont restées que l'enveloppe et sa toiture, ainsi que la plupart des ouvertures, et notamment les fenêtres en arcade qui ont donné son nom à un nouvel équipement socio-culturel. À l'extérieur, l'architecture du bâtiment n'a été que peu modifiée, cependant

aujourd'hui l'espace des Art'Arcades, animé par une association, possède différents équipements :

- Salle de réception/bar
- Salle de spectacle/cinéma (160 places)
- Salle d'exposition et de réunion/séminaire
- Salle polyvalente (150 places)



Ce lieu à une programmation culturelle éclectique en temps normal et propose aux artistes locaux de se produire ou d'exposer par exemple. Il permet également aux habitants de découvrir de nouvelles choses et de s'ouvrir au monde. C'est un véritable lieu de vie nécessaire en milieu rural pour que ce territoire reste attractif en terme de loisirs et animations locales.

**Atouts** : Les habitants ont confiance en la programmation proposé par l'association des Arcades. C'est un lieu qui permettra à la Micro Folie d'intégrer d'autres modules comme un espace scénique ou un FabLab.

**Opportunités** : partenariat pour des expositions, des représentations, des ateliers artistiques, des concerts...

**Vigilance** : Une programmation propre au lieu est déjà établie, il faudra s'intégrer

### 3. Les écoles

En milieu rural, les écoles peinent à avoir accès à des activités hors les murs. En effet l'accès à ce type d'activités est souvent limité du fait des coûts de transport. Un moyen de réduire cette inégalité d'accès est d'apporter les animations directement aux écoles. Le projet de Micro Folie itinérante est donc très intéressant pour les enseignants que j'ai rencontrés. Il leur permettrait d'acquérir un nouveau support pédagogique et donnerait une grande ouverture à leurs enseignements. En effet, la Micro Folie peut aussi accueillir des visites thématiques et programmées pour les groupes scolaires en lien avec les thèmes pédagogiques vu en classe. S'ils le souhaitent, avant leur visite, les enseignants peuvent composer à distance avec leur ordinateur une exposition personnalisée en sélectionnant son contenu parmi le catalogue en ligne des 1 600 œuvres disponibles. Ils retrouveront celle-ci avec leur classe sur grand écran avec les tablettes au sein du musée numérique. Véritable outil d'éducation artistique et culturelle, le Musée numérique devient un formidable support de médiation pour les professeurs et les animateurs d'autant plus que les visites sont gratuites

### 4. Les médiathèques et bibliothèques

Suite aux rencontres avec les responsables des différentes médiathèques et bibliothèques du territoire, il s'avère que ces espaces sont tous idéales pour accueillir la Micro Folie pendant son itinérance. De plus sur notre territoire les bibliothèques et médiathèques sont organisées au niveau département, ce qui nous ouvre un grand réseau et une multitude de lieux d'accueils possibles. Certaines ont déjà une programmation événementielle, notre travail sera de faire concorder leur programme à nos animations.



## G. La tournée de présentation

Pour nous aider à promouvoir le dispositif, nous permettre l'expérimentation de celui-ci sur notre territoire et ainsi valider notre diagnostic par un test pratique, la Villette nous a mis à disposition un kit musée numérique mobile. En effet suite à des discussions avec Monsieur Julien CHEVALIER, chargé de mission pour la Villette, responsable du secteur Est de la France, durant l'été 2020, nous avons convenu d'un prêt du kit mobile du 7 décembre 2020 au 7 mai 2021.

Avec le COPIL, nous avons donc décidé de mettre à profit ce prêt en programmant une tournée de présentation du dispositif sur le territoire de la Communauté de Communes. Pour ce faire et dans le laps de temps imparti, j'ai proposé de commencer par un mois de test sur la commune des Premiers Sapins, et en suite 2 à 3 semaines par bassins de vie. Le but de cette tournée de présentation est de montrer à tous les acteurs du territoire (enseignants, associations, élus, citoyens...) le dispositif pour qu'ils puissent se projeter dans l'utilisation future d'un tel outil. Nous aurions aimé ouvrir le musée à tous, cependant au vu de la situation sanitaire j'ai dû adapter les jauges en fonction des lieux d'accueils. J'ai ensuite délégué aux différents groupes de travaux l'organisation des visites pour les partenaires et/ou acteurs du territoire pouvant potentiellement être intéressés par le dispositif.

### 1. Le calendrier de la tournée

Le premier travail pour cette tournée de présentation fût d'établir un calendrier et de trouver les lieux d'accueils pour la Micro Folie. Au vu de la situation sanitaire ce fût compliqué de trouver des endroits pouvant accueillir du public. Les seuls lieux culturels ouverts au public dans nos campagnes durant cette crise étant les bibliothèques et médiathèques, nous avons privilégié cette option quand c'était possible. Cependant toutes les communes ne disposent pas d'équipement tel qu'une bibliothèque, c'est pourquoi nous avons fait le choix d'aller directement dans les écoles à certain endroit. Le souci est que pour ces lieux d'accueils, nous ne pourrions pas ouvrir le dispositif au public, seulement aux groupes scolaires. Ci-après le calendrier de la tournée, on peut voir que nous profitons au maximum de ce prêt.

- Du 7/12/2020 au 7/01/2021, à la médiathèque des Premiers Sapins, en test
- Du 08/01/2021 au 28/01/2021, à la médiathèque des Premiers Sapins
- Du 29/01/2021 au 13/02/2021 à la bibliothèque de Pierrefontaine les Varans
- Du 15/02/2021 au 02/03/2021 Epenoy/Avoudrey, dans les écoles
- Du 03/03/2021 au 17/03/2021 Naisey les Grange/Gonsans/Bouclans, dans les écoles
- Du 18/03/2021 au 1/04/2021 Etalans (lieu à voir en cours)
- Du 02/04/2021 au 14/04/2021 Val de Vennes
- Du 15/04/2021 au 29/04/2021 Valdahon
- Du 30/04/2021 au 7/04/2021 Vercel, dans une salle municipale.

### 2. L'organisation de la tournée

Pour que le projet Micro Folie ait du sens, nous devons le faire correspondre à chaque territoire. C'est pourquoi nous avons décidé de nous appuyer sur les différents groupes de travail pour organiser cette tournée. Pour être certain de notre capacité à animer le musée numérique, nous avons profité du mois de test pour accueillir des groupes scolaires et

périscolaires. J'ai ainsi pu tester des animations variées sur différents thèmes comme l'eau, la préhistoire ou l'objet que j'ai traité à travers le prisme de l'art.

Première étape, avec Valentin nous proposons une organisation type et indiquons les animations que nous pouvons mettre en place où aider à mettre en place. Je m'attache également en amont de notre venue à rencontrer les acteurs et leurs présenter le dispositif. L'idée est que certaines des personnes se saisissent du dispositif et puissent être autonome avec l'outil.

Une fois que nous avons exposé les possibilités de l'outil, nous établissons avec le territoire qui accueille la Micro Folie un calendrier sur ces semaines de présences. Dans ce planning nous allons prévoir toutes les animations que nous souhaitons proposer pendant cette période. Ce planning diffère selon les bassins de vies car chacun imagine une façon différente d'utiliser la Micro folie selon les besoins, les envies et les moyens dont les territoires disposent. Pour faciliter le travail entre les différents groupes nous avons utilisé des documents partagés pour communiquer.

Enfin, pour pouvoir proposer nos animations en toutes sécurités, nous avons dû nous adapter.

### 3. L'épidémie de COVID

#### a) *S'adapter pour continuer*

Pour le secteur de la Culture, l'épidémie de COVID est dramatique, cela fait maintenant 1 an que les lieux culturels, musées, théâtres, salles de spectacles, de concerts et autres sont fermés. Pour nous, acteurs de l'éducation populaire, ce fut d'abord le choc du premier confinement. La première question qui s'est posée en mars 2020 était comment allons-nous faire après cette pandémie, mais nous avons très vite compris que si nous voulions continuer de remplir nos missions il faudrait nous réinventer. C'est pourquoi dans le but d'offrir à nouveau de l'art et de la culture, j'ai établi un protocole d'utilisation du musée numérique pour prévenir les risques inhérents à ces animations culturelles.

#### b) *Création d'un protocole utilisation*

##### (1) *Choix des locaux pour le musée numérique.*

Les locaux choisis pour le musée numérique doivent répondre aux contraintes suivantes :

- Dispositif d'accueil garantissant un espace d'un mètre entre chaque visiteur dans son parcours d'accès au musée numérique;
- Capacité de salles permettant d'établir une distance d'un mètre entre chaque visiteur
- Circulations permettant d'éviter le croisement et l'attroupement des visiteurs; possibilité d'établir un sens de circulation avec une distance physique d'1m minimum à tout endroit des locaux ;
- Locaux permettant une aération régulière de 15 minutes par ouverture en grand de toutes les fenêtres (notamment pendant et après les opérations de nettoyage). Pour les locaux ventilés mécaniquement, le bon fonctionnement de la ventilation et la conformité des débits devront être contrôlés au préalable ;
- Toilettes, lavabos, savon et SHA en quantité suffisante. Stricte suppression des essuie-mains remplacés par des serviettes en papier jetable, ou des distributeurs d'essuie main en papier.

## (2) Avant les visites :

- Pour les tablettes du musée numérique, un nettoyage-désinfection doit être réalisé avec un désinfectant virucide de la norme 14476 (cf. fiches techniques du MSS) ;
- Pour la personne qui effectue le nettoyage, porter les équipements de protection conformes aux prescriptions de la fiche de sécurité des produits utilisés.

## (3) Préparer l'arrivée des visiteurs

- Installer une signalétique dès l'entrées, visible de loin, des marquages au sol, rubalises, bornes (...) pour objectiver la distance physique d'un mètre.
- S'assurer d'une provision de masques fournis aux personnels de surveillance et d'accueil
- Mettre à disposition du gel SHA en quantité suffisante dès l'entrée et dans les sanitaires, et imposer un nettoyage des mains au SHA à chaque entrée et sortie du musée. Les sanitaires devront disposer de savon en quantité suffisante ;
- Prévoir la régulation du nombre de personne dans les toilettes (distanciation physique, mesures barrières)
- Afficher les consignes sanitaires dans le musée, dans les sanitaires et dans les lieux de circulation ;

## (4) Prendre des mesures pour l'équipe d'encadrement et de surveillance

- Désigner un référent pour assurer l'organisation sanitaire
- Définir les emplacements stratégiques de chaque personnel d'accueil et de surveillance ;
- Munir de masques les personnels d'encadrement et de surveillance (en nombre suffisant pour changer au bout de 4h de présence);
- Fournir des lingettes jetables désinfectantes ou des produits de désinfection conformes à la norme EN 14 476 afin que les surfaces couramment utilisées (ex. tablettes, pieds de tablettes etc.) puissent être fréquemment désinfectées.

## (5) Accueil des visiteurs

- Vérifier le port du masque chirurgical dès la file d'attente ; il devra être conservé pendant la visite.
- Se munir d'un flacon de SHA et en distribuer à tous les visiteurs
- Un horaire précis pour échelonner les arrivées et les départs du musée

## (6) Fin des visites

- Les visiteurs quittent le musée, et se lave les mains en sortant;
- La sortie est échelonnée comme l'entrée sans croisement entre les groupes ;
- ☑ Les visiteurs sont invités à quitter les lieux immédiatement, à ne pas stationner à l'extérieur des salles ou des bâtiments pour ne pas créer d'attroupements.

## (7) Après les visites – entre chaque visite

- Désinfection (avec lingettes ou produits adéquats) des tablettes informatiques ;
- Aération des locaux (par ouverture en grand de toutes les fenêtres au moins 15 minutes) notamment pendant et après les opérations de nettoyage et désinfection et après évacuation de la salle ;



- Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence de visiteurs ou de personnels d'encadrement.
- Désinfection des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés (tables, chaises, etc.)

#### c) *Mise en place de ce protocole*

La réussite d'un tel protocole réside dans son application, en effet pour qu'un protocole soit efficace, il faut que tout le monde l'applique. Pour être certain de sa correct application, j'envoie ce protocole à chaque personne référente d'un groupe qui souhaite venir visiter le musée. De plus une personne de la Micro Folie est chargée de veillez à l'application stricte du protocole et rappel les règles à toute personne ou groupe souhaitant utiliser le musée. Enfin le protocole est affiché à l'entrée du musée pour que les visiteurs venant seul puissent également en prendre connaissance.

#### 4. La formation à l'outil Micro Folie

L'outil Micro Folie est simple à prendre en main. Cependant il nécessite une petite formation pour le démarrage et l'utilisation des différents modes de présentations.

Pour que chaque territoire puisse être autonome dans son utilisation du musée numérique, j'ai proposé de former les personnes qui le souhaiteraient.

Les objectifs de la formation sont :

- Mise en route du musée numérique
- Explication du mode visite libre
- Explication du mode conférence
- Arrêt du musée numérique

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant être autonome sur la partie musée numérique. De ce fait, j'ai formé divers profils à l'utilisation du musée comme les responsables de bibliothèques, des directeurs et animateurs de périscolaire ou des bénévoles. J'ai également fait une petite formation pour les enseignants sur le mode conférencier.

Ces formations ont eu lieu dans chaque bassin de vie et sont amenées à être poursuivies tout au long de l'utilisation du dispositif.

### IV. Bilan du diagnostic

#### A. Analyse S.P.E.C.T.R.E.D

<b>Social</b>	<b>Politique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire rurale, une grande part de propriétaires et un bon niveau de vie</li> <li>• Une majorité de jeunes actifs avec des jeunes enfants</li> <li>• Part importante de travailleurs frontaliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un politique public qui apporte son soutien aux initiatives culturelles du territoire</li> <li>• Un nouveau Conseil Communautaire depuis les élections de 2020</li> </ul>
<b>Economique</b>	<b>Culturel</b>
Le tissu économique local a une dynamique positive pour l'instant :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de musée sur le territoire de la CCPHD</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'activité agricole semble pérenne à long terme, les produits sont de qualité et les exploitations viables,</li> <li>• L'activité industrielle se maintient remarquablement, SIS est même en croissance avec la création de 2 nouveaux sites à Etalans et Avoudrey,</li> <li>• La présence de l'armée devrait encore être renforcée, par le développement du centre de formation,</li> <li>• La bonne localisation du territoire fait que les secteurs des services, de la construction et du commerce devraient continuer à croître</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tissu associatif important avec près de 300 associations sur le territoire</li> <li>• De nombreux dispositifs culturels à destination des familles</li> <li>• Manque de coordination culturelle sur le territoire</li> <li>• La diversité de l'offre culturelle est vectrice de mixité sociale</li> <li>• Un public demandeur de nouvelles initiatives</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Technologique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire entièrement fibré d'ici 2023</li> <li>• Des associations identifiées sur le territoire pour accompagner au numérique</li> <li>• Un accompagnement via les maisons France service pour les démarches dématérialisées</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Réglementaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de développement culturel État - Région Bourgogne-Franche-Comté</li> <li>• Contrat Pac 25 entre le département et la CCPHD</li> <li>• Le plan local d'urbanisme valant SCoT (schéma de cohérence territoriale)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Environnement</b></p> <p>Le territoire de la CCPHD a un vrai potentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans certains secteurs particuliers du territoire (les sites naturels, la promenade et les savoir-faire artisanaux sont des facteurs essentiels de développement du tourisme dans le territoire de la CCPHD),</li> <li>• Une population locale qui a un niveau de vie confortable et dont les pratiques de loisirs augmentent,</li> <li>• Un bon positionnement géographique à proximité de bassins de population importants</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Démographie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire à la démographie très dynamique (+ 1,6%/an en moyenne).</li> <li>• Un territoire attractif dès 1975 dans la partie centrale, dès 1990 dans la partie sud et plus tardivement dans la partie nord, avec un remarquable rattrapage.</li> <li>• Une population jeune.</li> <li>• Une taille moyenne des ménages de 2,4 en 2014.</li> <li>• Un nombre d'agriculteurs qui tend à diminuer, mais qui reste très important.</li> <li>• Beaucoup d'employés et une sur représentation des ouvriers.</li> </ul>

## B. Le Bilan de la tournée de présentation à ce jour

Depuis le 31 mars, la Micro Folie a été installée dans 5 des 8 bassins de vies et elle rencontre un franc succès malgré les difficultés dû à la situation sanitaire.

La Micro Folie a d'ores et déjà accueillis environs 800 visiteurs dont une majorité de publics scolaires, et périscolaires. En effet nous avons reçu une trentaine de classes pour des présentations et des ateliers en lien avec leurs programmes pédagogiques.

Nous avons également réussi à toucher les élus et les acteurs associatifs en leurs réservant des présentations ciblées du dispositif. Certains ont pu voir l'intérêt de ce dispositif pour leur territoire et d'autres pour leur programmation d'animations.

Enfin des partenaires potentiels comme la médiathèque départementale et le réseau des Maisons Familiales Rurales se sont manifestés. D'autres territoires voisins de la CCPHD portent une grande attention à ce projet et nous demandent conseils pour la mise en place d'une Micro Folie sur leur territoire.

### C. Le projet Micro Folie peut-il répondre aux objectifs fixés par le COPIL ?



### D. Les moyens nécessaires pour la mise en œuvre

#### 1. Budget prévisionnel sur trois ans :

##### • Scénario 1

Charges	2021	2022	2023
Frais de structure	2956	3000	3000
Frais de lié aux activités	5920	6000	6000
Frais de personnel	29882,4	43006,4	46006,4
Investissement	55654	15000	15000
<b>Total</b>	<b>94412,4</b>	<b>67006,4</b>	<b>70006,4</b>

Produits	2021	2022	2023
Vente de prestation	2406	5000	10000
Subventions Etat	50000	20000	15000
Subvention région	10000	10000	10000
Subvention CCPHD	15000	25000	25000
Subvention CAF	8000	0	0
DRAC	2000	500	500
Autre entité public	1500		
Transfert de charge	5506,4	5506,4	5506,4
<b>Total</b>	<b>94412,4</b>	<b>67006,4</b>	<b>70006,4</b>

Dans ce premier scénario, le modèle économique de la Micro Folie à moyen terme repose sur des financements publics de l'état, la région et la CCPHD. Une montée des activités annexes payantes permettront de rendre le dispositif moins dépendant financièrement. Ce modèle permettrait cependant d'offrir le dispositif Micro Folie à tous les habitants de la CCPHD sans distinction de moyen pour les communes. Il permettrait de grandement

réduire les inégalités d'accès à la culture qui persistent notamment en milieu rural.

• **Scénario 2**

Charges	2021	2022	2023
Frais de structure	2956	3000	3000
Frais de lié aux activités	5920	6000	6000
Frais de personnel	29882,4	43006,4	46006,4
Investissement	55654	15000	15000
<b>Total</b>	<b>94412,4</b>	<b>67006,4</b>	<b>70006,4</b>

Produits	2021	2022	2023
Vente de prestation	2406	36500	39500
Subventions Etat	50000	0	0
Subvention région	10000	10000	10000
Subvention CCPHD	15000	15000	15000
Subvention CAF	8000	0	0
DRAC	2000	500	500
Autre entité public	1500		
Transfert de charge	5506,4	5506,4	5506,4
<b>Total</b>	<b>94412,4</b>	<b>67006,4</b>	<b>70006,4</b>

Dans ce deuxième scénario, le modèle économique de la Micro Folie à moyen terme repose sur la vente du dispositif aux communes souhaitant l'offrir à leurs habitants. Dans ce modèle, nous fixons un prix journalier de 350 euros par jour de présence de la Micro Folie. L'inconvénient d'un tel modèle est qu'il ne lutte pas contre les inégalités d'accès à la culture car toutes les communes n'ont pas les mêmes moyens financiers au sein du territoire.

"Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent" stipule l'article 27 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen. L'accès à la culture est acquis depuis longtemps comme un droit universel. Mais la France est empreinte d'une grande tradition Jacobine, celle d'un État centralisé. Et la culture s'inscrit dans cet héritage : les plus grands musées français se trouvent à Paris (Le Louvre, musée d'Orsay, Centre Pompidou, Quai Branly...). Le dispositif Micro Folie est donc l'occasion de décentraliser la culture et de la rendre accessible aux plus grand nombre.

## 2. Ressources humaines

L'équipe pluridisciplinaire du projet de la Micro Folie des Portes du Haut Doubs sera composée de salariés pour 2ETP et de bénévoles, pour 1.5ETP et de l'embauche d'un service civique:

- Thomas HEMERY (FR Les Premiers Sapins) : Chef de projet Micro Folie, DESJEPS en cours d'obtention, participant au projet Baraque et membre de la commission événement du Val de Consolation.
- Vivien SCHELLE (FR fédération Doubs) : Directeur de service, chef du projet Baraque et membre du COPIL Micro Folie référent pour le bassin de vie des Premiers SAPINS
- Anne POUCHOULOU (FR fédération Doubs) : Présidente de la fédération départementale du Doubs et membre du COPIL Micro Folie
- Charlotte MEUNIER (FR fédération Doubs): Directrice de service en charge du Val de Vennes et membre du COPIL Micro Folie, référente pour le bassin de vie du Val de Vennes
- Cécile BIGNAND : Responsable de la Bibliothèque du Val de Vennes et membre du COPIL Micro Folie, accueillera la Micro Folie au sein de la bibliothèque.

- Marianne MIGNON : Artiste et entrepreneuse, soutien important pour la création et la mise en place d'animations artistiques
- Laurent BARBIER : Directeur de Radio Collège Pergaud et membre du COFIL référent pour le bassin de vie de Pierrefontaine Les Varrans
- Florie SCHELLE (FR Pierrefontaine Les Varrans): Directrice de l'Espace de vie social « Facilatiss' », membre du Conseil d'administration de l'espace des Arcades et membre du COFIL Micro Folie
- Camille JARJAT (FR Naisey les Granges) : Directrice du périscolaire de Naisey Les Granges membre du COFIL Micro Folie et référente pour le bassin de vie de Naisey Les Granges Gonsans.
- Maxime Tisserant : Adjoint technique au service Tourisme de la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs, suit le projet Micro Folie et rend compte à la CCPHD

L'équipe projet sera amenée à évoluer en fonction des lieux d'accueils de la Micro Folie notamment avec la possibilité pour les associations locales de se saisir du dispositif et de l'utiliser pour leurs propres animations.

### 3. Partenariats

Au fil du diagnostic réalisé par l'association Familles Rurales Les Premiers Sapins, différents partenariats se sont établis et ont permis de construire d'autres collaborations pour animer et faire vivre le projet Micro Folie.

Partenaires et soutiens	Nature
Familles Rurales – Association des Premiers Sapins	Portage du projet, animations, pilotage, avec un stagiaire DESJEPS. Soutien financier.
Communes des Portes du Hauts Doubs	Réflexion, mise à disposition de locaux, animation, soutien projet
Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs	Réflexion, portage du chef de projet – Val de Consolation, animation, financement. Soutien au projet
CAF du Doubs	Soutien au projet Micro Folie via le dispositif espace de vie social (EVS)
Département du Doubs	Soutien au projet Micro Folie via le contrat territorial. Partenaire du projet Baraque et du projet Val de Consolation.
Région Bourgogne-Franche-Comté	Soutien au projet : dispositif Culture pour tous
DRAC	Soutien au projet Micro-Folie (conseils et suivi du projet).
Associations locales : Grange Culture, Associations Familles Rurales Locales, les Amis de Conso, Cœur de Conso,	Animation au sein des différents Tiers-Lieux (Val de Consolation et La Baraque, Tiers Lieux Etalans...).

D'autres acteurs se sont associés à titre individuel à la démarche (bénévoles, artistes, auto-entrepreneurs...) et travaillent déjà à la mise en place des activités (ateliers artistiques, conférences, diffusions de films ou de musiques...)

#### 4. Planning prévisionnel sur trois ans

	2021	2022	2023
Gouvernance	Mise en place de la commission Micro Folie	Animation de la commission	Animation de la commission
Financements	Mobilisation de financements Etat, région, CCPHD, CAF et autres	Mobilisation de financements Etat, région, CCPHD, CAF et autres ventes de prestations	Mobilisation de financements Etat, région, CCPHD, CAF et autres Vente de prestations
Capitalisation / Evaluation	Analyse et évaluation de l'impact social et culturel sur le territoire	Analyse et évaluation de l'impact social et culturel sur le territoire	Analyse et évaluation de l'impact social et culturel sur le territoire
Apport ingénierie	Aide au développement de la Micro Folie (ingénierie de projet, modèle économique et gouvernance) Création de supports d'animations Création de supports de communication	Aide au développement de la Micro Folie (ingénierie de projet, modèle économique et gouvernance) Création de supports d'animations Création de supports de communication Développement d'activités culturelles	Aide au développement de la Micro Folie (ingénierie de projet, modèle économique et gouvernance) Création de supports d'animations Création de supports de communication Développement d'activités culturelles
Déploiement	Tournée de présentation du dispositif avec le matériel prêté par la Villette Achat du matériel Inauguration officiel en juin 2021 et début de l'itinérance en septembre 2021	Itinérance du dispositif sur le territoire de la CCPHD Itinérance sur d'autres territoires Achat de module VR pour améliorer l'offre de service	Itinérance du dispositif sur le territoire de la CCPHD Itinérance sur d'autres territoires Achat de module FabLab pour améliorer l'offre de service
Communication/événementiel	Elaboration d'une stratégie de communication. Réflexion à une programmation commune.	Evaluation et ajustement d'une stratégie de communication. Mise en place d'une programmation commune.	Evaluation d'une stratégie de communication. Mise en place d'une programmation commune.

# Mes autres missions

Dans le cadre de ma formation, outre le diagnostic de territoire, plusieurs missions m'ont été confiés en rapport ou non avec mon projet. Dans cette partie du dossier, je reviendrais sur ces missions et je vous exposerai la stratégie que j'ai mis en place pour les mener à leur réussite.

## V. Règlementation-sécurité

### A. Le DUERP

#### 1. Proposition et nécessité

Suite à la création de la micro crèche et l'installation de la partie administrative de l'association dans les locaux de la Maison des Services Au Public (MSAP), le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) aurait-dû être mis à jour. Cependant même si des documents existent pour chaque unité de travail, il n'y avait pas de DUERP pour la structure. C'est pourquoi j'ai proposé au directeur de l'association un chantier sécurité réunissant tous les salariés. Le but est de prendre en compte toutes les remarques, informations, risques identifiés, des personnels pour établir ce document en accord avec toutes les personnes travaillant pour l'association.

#### 2. Organisation

Notre structure étant partagé en trois activités distincts :

- Le périscolaire/accueil de loisir dans des locaux rattachés à l'école
- La micro crèche dans les locaux de la MSAP
- L'Espace de vie sociale dans les locaux de la MSAP

Nous avons donc 3 unités de travail dans notre structure, j'ai proposé à mon directeur de travailler avec chacune en 3 temps :

- Dans un premier temps je regarde ce qui a été fait et je retranscris sur un document unique tous les risques déjà identifiés et les solutions apportées.
- Dans un second temps je prévois 4 réunions (une par unité de travail) pour échanger avec les salariés et évaluer avec eux les risques qu'ils encours sur leur lieu de travail.
- Dans un troisième temps je prévois une restitution à l'ensemble des salariés pour que chacun ait connaissance des solutions mis en place pour éviter les risques.

Ce fonctionnement me permet d'intégrer tous les salariés à la démarche en tenant compte des impératifs organisationnels de chacun. C'est également un prétexte pour réunir tous les salariés de l'association à un moment de travail en commun suivi d'un moment de convivialité qui manque cruellement en ce moment. Nous prévoyons une restitution à la fin du mois de mars 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

#### 3. Formation à l'outil et réunion

Sur ce point mon parcours professionnel est un avantage, en effet dans le secteur industriel la sécurité est un élément primordial pour toutes les personnes travaillant sur le site. J'ai pu ainsi adapter la méthode que j'ai connu et appliqué dans les unités de travail dont j'avais la

charge durant mon ancienne vie. C'est pourquoi prenant appui sur ma formation DESJPES, et mes connaissances passées j'ai pu proposer une formation sur le DUERP aux salariés de l'association.

#### a) Objectifs

Mettre en place un DUERP et un programme de prévention efficace et adapté à l'association.

#### b) Programme

- Identifier les unités de travail
- Identifier les enjeux de la prévention
- Identifier les acteurs de la prévention
- Définir les risques professionnels et connaître les familles de risques
- Définir une cotation des risques
- Identifier et déployer les mesures de prévention dans un plan d'actions

### 4. Bilan

Ce chantier sécurité aura pris 2 mois, le temps de réunir tous les collaborateurs, mais nous avons réussi à établir le DUERP pour notre structure. Nous avons finalement décidé en concertation avec l'équipe d'identifier 4 unités de travail : les 3 cités précédemment et une unité concernant le télétravail. Après avoir identifié les risques pour chaque unité de travail, nous avons établi une cotation de chaque risque. Voici un exemple de risque identifier :

IDENTIFICATION des risques et REPERAGE des dangers						
UNITE DE TRAVAIL	DANGERS identifiés	Caractérisation des SITUATIONS DE TRAVAIL dangereuses	DOMMAGES	Risque Brut	Mesures existantes	PRIORITE
C	Risque COVID	Nous partageons les bureaux entre collègues	Maladie infectieuse	128	Gestes barrières, port du masque en permanence	1

Pour limiter les risques nous avons établi un plan d'action à mettre en œuvre. Certaines sont des améliorations mineures, comme l'affichage des consignes. Mais d'autres impacteront sensiblement les risques encourus par les salariés comme : la réorganisation de l'occupation des bureaux pendant la pandémie. Voici un exemple d'amélioration que nous avons proposé :

IDENTIFICATION et ESTIMATION des RISQUES PROFESSIONNELS					ANNEE : 2016				
PRIORITE	Risque Brut (avant amélioration envisagée)	Danger identifié	Caractérisation des SITUATIONS DE TRAVAIL dangereuses	Unités de Travail concernées	d'amélioration	Facteurs d'Atténuation	Risque Résiduel après amélioration	Responsable du suivi de l'action	Date de réalisation
1	128	Risque COVID	Nous partageons les bureaux entre collègues	c	Réorganisation de l'utilisation des bureaux avec un planning de télétravail	2	64		

## B. Le droit à l'image

Lors de nos animations au sein de la Micro Folie, des photos peuvent être prises dans le cadre de la communication du dispositif. Pour respecter la liberté de chacun, nous avons demandé une autorisation du droit à l'image lorsque nous souhaitons faire des photos des animations. C'est une obligation légale régie par le Code civil



Le respect de la vie privée passe également par le droit à l'image. Il s'appuie principalement et indirectement sur l'article 9 du Code civil : « chacun a le droit au respect de sa vie privée ». L'article 8 de la Convention Européenne des droits de l'homme protège également le droit au respect de la vie privée. « Toute atteinte au droit à l'image constitue une violation de la vie privée ». La personne dont l'image a été divulguée sans autorisation a la possibilité d'agir en justice. Le juge dispose du pouvoir de prescrire toutes mesures propres à empêcher ou faire cesser l'atteinte à la vie privée, et peut en attribuer également des dommages et intérêts aux plaignants. Toute publication de l'image d'un mineur suppose une autorisation de son représentant légal. Dans chacune de nos fiches d'inscription un cadre est réservé pour l'autorisation du droit à l'image.

Pour répondre à ces obligations, j'ai sollicité la fédération nationale pour m'aider sur ce point. Suite à un échange avec le service juridique, nous avons fait le choix de programmer des journées de prises d'images pour la communication et nous ferons signer une attestation de droit à l'image à toutes les personnes présentes ce jour-là. Un exemple type d'autorisation m'a été fourni par la fédération nationale. J'ai également décidé de ne pas mettre de photographie de personnes identifiable sur les réseaux sociaux dû au risque de ne pas pouvoir les supprimer si un jour on me le demandait. Nos photographies nous serviront donc sur nos supports de communications papiers flyers et affiches ainsi que dans les différents bulletins municipaux.

### C. La veille réglementaire

Dans un contexte sanitaire tel que l'on connaît depuis un an, la veille réglementaire et associative est indispensable pour se tenir informé des évolutions aussi bien des protocoles sanitaires que des possibilités ou interdictions qui nous impactent. La Veille est un système d'aide à la décision qui observe et analyse l'environnement et les impacts présents et futurs pour en déduire les menaces et les opportunités de développement. Elle s'appuie essentiellement sur les informations ayant un caractère stratégique ou des décisions importantes.

L'idée simple est que si on est au courant des modifications légales, des nouveaux projets des partenaires publics ou privés, etc. ; on pourra anticiper et concevoir des actions mieux adaptées. C'est grâce à cette veille que nous avons découvert le dispositif Micro Folie par exemple.

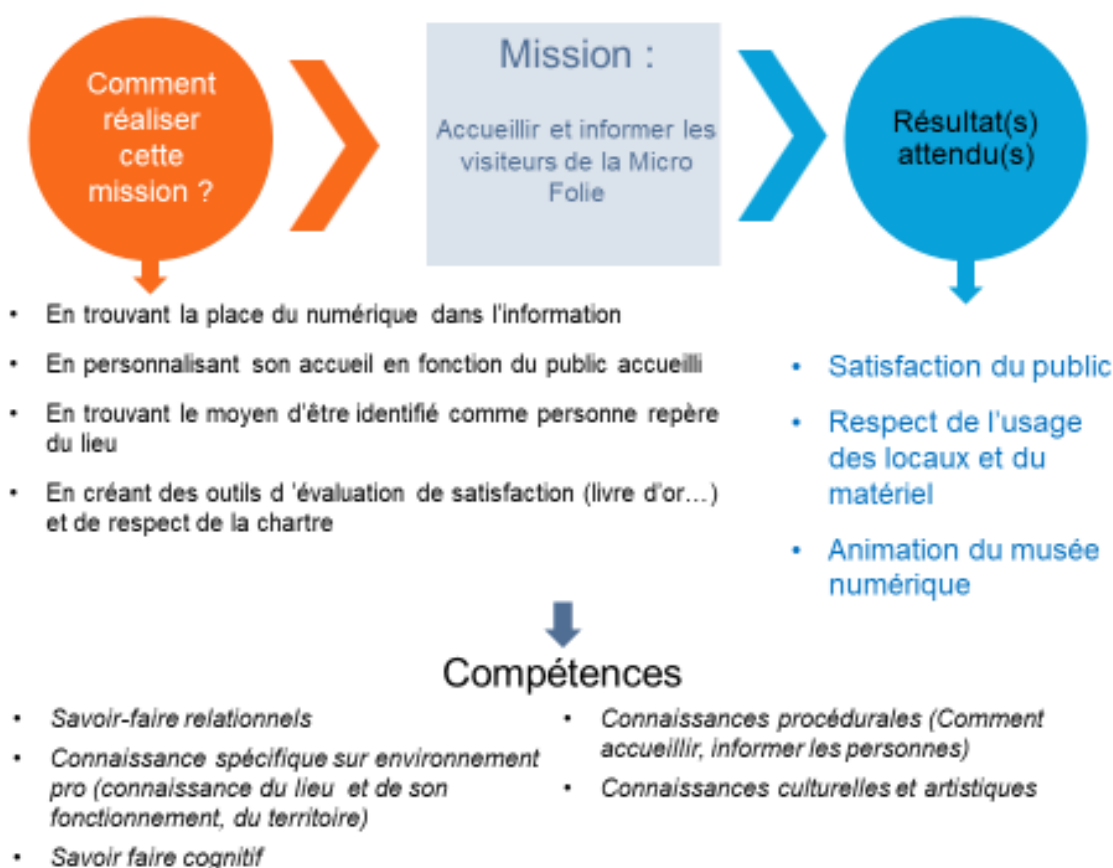
Il est important dès lors de se construire des outils "d'écoute" en utilisant les ressources d'Internet. Il existe plusieurs types de dispositifs pour mettre en œuvre une veille de base sur Internet : Flux (RSS, ical), alertes, outils de création de Flux, outils de collecte active (bookmarking social de type Delicious et Pearltree). Pour ma part j'ai opté pour des newsletters que je reçois chaque matin. Ces newsletters comme LOCALTIS, la banque des territoires ou Services-publis.fr ont l'avantage d'être assez courtes.

## VI. Fonction Ressources Humaines

Comme je l'ai expliqué dans le diagnostic, pour mener à bien mes missions durant ce diagnostic, outre les différents groupes de travail, j'ai été accompagné par deux personnes en mission de service civique. Lucas AGNELOT m'a accompagné de février 2020 à octobre 2020 et Valentin MAYETTE nous a rejoint depuis février 2021.



Chaque mission est ensuite détaillée :



### 3. La grille d'entretien

Pour mener à bien le recrutement, j'ai réalisé une grille d'entretien. Cette grille m'a servi d'outil d'évaluation regroupant toutes les informations sur les candidats. Elle était organisée selon la série de questions que j'ai posées aux candidats, d'où la nécessité de poser ce cadre au préalable. Cette fiche récapitulative m'a permis de sélectionner le meilleur profil après coup avec l'aide de mes collaborateurs.

Les objectifs d'une grille d'entretien sont :

- Structurer son entretien pour être plus efficace
- Communiquer plus facilement
- Garantir les mêmes chances à chaque candidature

En résumé, une grille d'entretien d'embauche est le fil rouge pour analyser les candidatures tout au long du recrutement.

## B. Plan de formation

Le plan de formation est un document qui recense l'ensemble des formations mises en place par l'employeur pour les salariés, comprenant les formations dites obligatoires (imposées par la loi) et celles dites non obligatoires.

Il n'existe pas de plan de formation formalisé au sein de l'association cependant au niveau de la Fédération Régionale, nous avons un plan de formation auquel nous pouvons inscrire nos

collaborateurs selon leurs souhaits ou nos besoins. J'ai donc réalisé une ébauche des formations qu'il serait, à mon sens, pertinent d'envisager pour le personnel de la Micro Folie.

Poste / Fonction	Type de formation	Objectifs visés / Formation	Niveau de priorité
<b>Tous les salariés</b>	Formation sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maniement des équipements de sécurité</li> <li>• Formation aux procédures d'évacuations</li> </ul>	1 – Prioritaire Formation légale obligatoire
<b>Animateur Micro Folie</b>	Employabilité	Formation BPJEPS en alternance	2 – A envisager prochainement
<b>Chargé de mission Micro Folie</b>	Employabilité	Formation DESJEPS	3 – Formation En Cours

## VII. Conclusion

Ce stage de chargé de mission au sein de l'association Familles Rurales, m'a permis d'appréhender les différentes fonctions et de prendre toute la mesure des responsabilités qui incombent à un/une chef de projet culturel. J'ai ainsi réalisé des missions en lien avec l'animation globale de la structure, l'animation des partenariats, la gestion et le management des ressources humaines, l'accompagnement de la gouvernance d'un projet associatif de grande envergure, la gestion financière et la sécurité des activités, publics, personnels et locaux...

Cette expérience m'aura également permis de me former aux techniques de participation, de co-construction, de réflexion collective, de faire-ensemble, rendant cette formation enrichissante et stimulante.

Cette immersion professionnelle, m'aura également placée en posture de direction d'un projet de développement culturel, par lequel j'ai été amené à piloter un diagnostic partagé avec des acteurs locaux, à manager des équipes hétérogène, à planifier, organiser, encadrer un travail collectif et participatif, à élaborer une stratégie de développement.

Le diagnostic Micro Folie finalisé, je vais maintenant vous présenter dans le dossier UC3, comment en tant que chef de projet, j'ai managé, piloté, organisé, accompagné, le travail de l'équipe projet dans la mise en œuvre de notre projet.

Enfin, après 14 mois de formation, ce projet personnel de reconversion est une réussite car d'une part j'ai trouvé un domaine qui me passionne et dans lequel j'ai envie de m'investir professionnellement, d'autre part l'association Familles Rurales m'a proposé un contrat en CDI que je signerai en juin 2021.